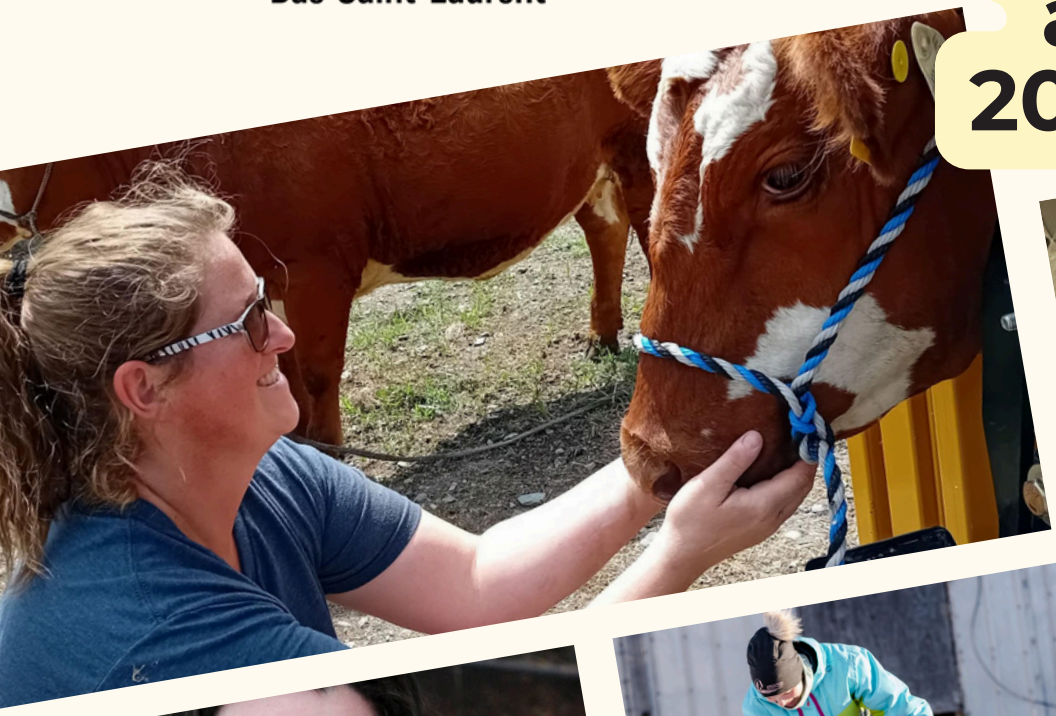
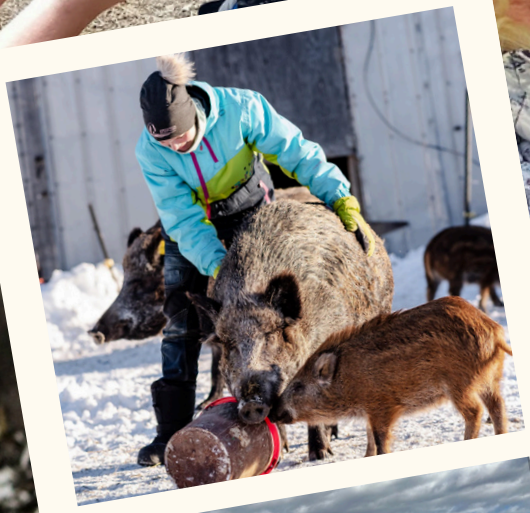
L'Union des producteurs agricoles
Bas-Saint-Laurent

Rapport annuel 2025-2026

















Année internationale des agricultrices

Dans le cadre de l'Année internationale des agricultrices proclamée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union des producteurs agricoles est allée à la rencontre d'une de ses administratrices et présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Nathalie Lemieux, pour discuter de cette année thématique.

Comment avez-vous été accueillie lors de votre entrée en fonction?

« Ça fait longtemps qu'il y a des femmes qui s'impliquent au conseil d'administration de notre Fédération, alors je pense que c'était déjà dans la culture de nous faire une place. Malgré ça, oui j'en ai beaucoup entendu parler au début parce que c'était nouveau pour tout le monde! J'ai senti beaucoup de fierté de la part des gens et même si l'agriculture reste un milieu encore assez masculin, j'ai senti une grande ouverture.

J'ai eu de la chance dans ma carrière parce que je n'ai pas rencontré de défis majeurs par rapport au fait que je suis une femme. Dans mon entourage, mes proches ont toujours su que je voulais améliorer le sort de l'agriculture, alors mon noyau familial a tout fait pour que je puisse m'engager pleinement! »

Avez-vous eu des sources d'inspiration particulières qui vous ont encouragées à vous impliquer?

« J'ai eu la chance d'avoir de bons modèles féminins autour de moi. C'est ma mère, elle-même productrice laitière, qui m'a amenée à m'investir avec les Agricultrices du Québec. Elle et mon père se sont beaucoup impliqués dans la région et ils m'ont inspirée à faire de même! Le modèle que j'ai eu en grandissant, c'est que tout ce que mon père était capable de faire, ma mère l'était aussi. Ça a toujours fait partie de nos valeurs.

Ensuite, j'ai eu d'excellentes mentores au niveau de la Fédération et des groupes spécialisés. Des femmes qui avaient du leadership, de la facilité à communiquer leurs idées, qui étaient rassembleuses. Elles voulaient vraiment améliorer les choses et j'ai voulu reproduire ça. »

Quel petit plus les femmes apportent-elles en agriculture selon vous?

« Les femmes apportent une sensibilité et des rôles différents, une compréhension particulière. Leur apport est important; elles ont souvent des idées différentes, et une façon de les proposer qui est moins directe. Parfois, je pense qu'avoir une approche différente, ça peut aider à rallier les gens. En tant que femme, il ne faut pas avoir peur de foncer, d'apporter notre vision, même si ce n'est pas parfait!

Les femmes sont de grands piliers dans les entreprises agricoles, on le voit chez nous au Bas-Saint-Laurent. Elles sont capables d'accomplir beaucoup de tâches simultanément et de gérer une grande charge mentale, et grâce à ça elles contribuent beaucoup au succès des entreprises. »

ANNÉE INTERNATIONALE DES AGRICULTRICES 2026

Table des matières

Mot de la présidente régionale	**4**
Mot du président général de l'Union	**5**
Instances décisionnelles	**6**
Instances consultatives	**9**
Vie syndicale, communications et valorisation	**13**
Commercialisation et mise en marché de proximité	**20**
Aménagement, environnement et développement régional	**23**
Services aux producteurs	**31**
Syndicats locaux	**37**
Groupes spécialisés	**46**
Personnel de la Fédération régionale	**57**



Mot de la présidente régionale

Une troisième année à vous représenter se termine. Une fois de plus, j'ai profité de chaque intervention et de chaque rencontre pour parler des réalités du Bas-Saint-Laurent. Ce privilège vient avec beaucoup de travail, je ne vous le cache pas. Au champ, à la ferme ou à la cabane à sucre, l'actualité finit toujours par nous rattraper. À ce chapitre, votre Fédération régionale est souvent interpellée pour soutenir ses groupes spécialisés et ses syndicats locaux. Les gains sont difficiles à arracher et nos acquis demeurent fragiles.

Prenons seulement la gestion de l'offre. Malgré le projet de loi C-202 censé la protéger, le conflit commercial qui s'éternise avec les États-Unis laisse planer beaucoup d'incertitude. Au Bas-Saint-Laurent, 54 % de nos revenus agricoles sont générés par l'industrie laitière. Une brèche de plus dans la gestion de l'offre entraînerait des conséquences insoupçonnées pour notre économie régionale. Ce message, nous l'avons martelé dans nos médias régionaux.

Pour le secteur acéricole, nous avons aussi été présents lors de la mobilisation de novembre dernier. La demande était simple : rappeler au ministère des Ressources naturelles et des Forêts qu'il devait tenir parole quant aux 2 000 ha promis à moyen terme en terres publiques. Nous sommes aujourd'hui à 748 entreprises acéricoles qui contribuent à la vitalité économique du Bas-Saint-Laurent. La demande est croissante et les exportations se portent bien pour notre or blond. Nous ne baisserons pas les bras tant et aussi longtemps que nos acériculteurs n'auront pas eu gain de cause dans ce dossier.

La forêt publique appartient à tous et se doit d'être partagée entre tous ses utilisateurs de façon responsable. Or, notre propre gouvernement crée une concurrence déloyale à nos producteurs forestiers en offrant aux industriels les ressources de la forêt publique à prix dérisoire. Notre demande est ferme : respectons le principe de résidualité.

Tous ces dossiers se sont ajoutés à d'autres sur lesquels nous sommes toujours en action, comme l'accaparement des terres agricoles, l'accès à des programmes d'aide financière adéquats pour soutenir la relève agricole et l'importance du maintien des productions animales et céréalières sur notre territoire. Ces thèmes et bien d'autres ont tous été abordés lors des rencontres tenues à Rimouski et La Pocatière avec les candidats aux élections provinciales, et nous continuerons de les marteler, tant que des solutions pérennes ne seront pas trouvées à ces enjeux.

À l'échelle provinciale, le dossier des régions périphériques continue d'avancer. Récemment, un document a été présenté à nos gouvernements dans lequel les défis vécus au Bas-Saint-Laurent étaient bien démontrés et quelles avenues devaient être privilégiées pour y remédier. Tous les espoirs sont permis.

Le Règlement sur les pratiques agroenvironnementales qui entrera en vigueur progressivement, dès le 1er janvier prochain, a mobilisé autant l'Union que la Fédération régionale. Depuis son adoption, nous avons formé avec la direction régionale du MAPAQ et du ministère de l'Environnement un comité statutaire qui nous permettra d'émettre vos préoccupations et de vulgariser vos enjeux. Cette ouverture est la démonstration de la force collaborative de tout l'écosystème agroalimentaire au Bas-Saint-Laurent. À tous nos partenaires, merci!

Enfin, en cette Année internationale des agricultrices, je tiens à célébrer l'apport de toutes les femmes en agriculture, plus nombreuses que jamais dans nos établissements d'enseignement agricole, dans nos entreprises à titre de relève ainsi qu'aux conseils d'administration de la Fédération régionale et des groupes spécialisés. Au Bas-Saint-Laurent, deux syndicats locaux sur huit sont présidés par des femmes, et quatre des cinq membres de l'exécutif de la Fédération régionale sont des productrices agricoles : un cas unique au Québec! La complémentarité qu'elles apportent à nos entreprises et à nos organisations est un gage de succès, de pérennité et de prospérité.

Nathalie Lemieux

Mot du président général



L'année 2026 a donné la chance aux productrices et producteurs de souligner l'Année internationale des agricultrices et de reconnaître la contribution essentielle des femmes à l'agriculture, à l'alimentation et à la vitalité des communautés rurales. Elle a aussi permis d'avancer collectivement.

La course à la chefferie de la Coalition Avenir Québec et le contexte électoral ont donné lieu à des avancées dans plusieurs dossiers agricoles, en ce qui concerne notamment le remboursement de la tarification du carbone en agriculture, le soutien à la relève et l'achat institutionnel.

Nos représentations soutenues ont aussi entraîné des gains intéressants. Mentionnons la conclusion d'une entente de principe avec Hydro-Québec qui rend plus difficile l'implantation d'éoliennes en zone agricole dynamique (incluant les érablières), la finalisation de l'Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier, la fin du moratoire sur l'accroissement des superficies en culture, les changements apportés (à notre demande) au nouveau Règlement sur les pratiques agroenvironnementales (RPAE) ainsi que sa préséance sur la réglementation municipale.

Les nouvelles mesures à l'intention des entreprises situées en zone littorale du lac Saint-Pierre, l'annulation des nouvelles normes pour les logements des travailleurs étrangers temporaires ainsi que les recommandations du Tribunal canadien du commerce extérieur visant à mettre fin au dumping d'aliments étrangers (légumes en conserve issus de certains pays) sont toutes des réalisations majeures.

Plusieurs ombres au tableau doivent toutefois être mentionnées. Les négociations portant sur l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), ainsi que celles sur les tarifs américains, ont généré beaucoup de discussions et d'inquiétudes, en l'occurrence dans le secteur laitier. La guerre au Moyen-Orient a, quant à elle, entraîné une augmentation importante des prix des carburants, des combustibles et des engrais.

Le milieu forestier, de son côté, est fortement touché par des réalités qui lui sont propres, au regard notamment de l'accès aux marchés et du conflit sur le bois d'œuvre. La prise en compte de clientèles particulières, comme les régions périphériques, le secteur biologique et les fermes de proximité, tarde également à se manifester.

La protection du territoire agricole est aussi un volet préoccupant, à commencer par le train à grande vitesse Québec-Toronto, un projet particulièrement déstructurant pour les secteurs agricole et forestier. Il en va de même pour certains choix décevants du côté québécois, comme faciliter la prolifération des utilisations non agricoles ou refuser d'enclencher un BAPE générique concernant la filière éolienne.

Les élections générales d'octobre nous ont permis de mettre en lumière tous ces enjeux. Notre message était sans équivoque : l'agriculture et la foresterie sont des actifs stratégiques qui façonnent le visage de nos régions. Dans ce cadre, les entreprises agricoles et forestières représentent les fondements d'un véritable choix de société. Les prochaines années doivent permettre de consolider leur contribution inestimable tout en ouvrant la voie à l'atteinte de leur plein potentiel. J'ai confiance que toutes les productrices et tous les producteurs, des quatre coins du Québec, partagent cette ambition.

Martin Caron

Instances décisionnelles

Assemblée générale annuelle

L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits; élit des membres du conseil d'administration conformément au *Règlement général*; nomme le ou la comptable externe; peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets; prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Délégués (30 octobre 2025)	
Fédération régionale	**20**
Basques	**13**
Kamouraska	**25**
La Matanie	**13**
La Matapédia	**13**
La Mitis	**16**
MRC de Rivière-du-Loup	**17**
Rimouski-Neigette	**15**
Témiscouata	**26**
Total	**158**

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les membres des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés et du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- De plus, tout syndicat local a droit à une personne déléguée par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste. Les personnes déléguées additionnelles doivent être producteurs agricoles au sens de la *Loi sur les producteurs agricoles* et membres d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent



Assemblée générale annuelle 2025

Instances décisionnelles

Conseil d'administration

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises.

Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- Prépare le programme des activités;
- Donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- Étudie et accepte le budget de l'année;
- Soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- Élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- S'adjoint des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- Étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- Comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- Décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- Désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- Désigne la délégation ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- Comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année, conformément aux dispositions de l'article 13;
- Collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- Étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Administrateurs (31 juillet 2026)	
Nathalie Lemieux	**Présidente**
Julie Gagnon	**1re vice-présidente**
Yannick Côté	**2e vice-président, La Mitis**
Luc Bérubé	**Basques**
Mylène Bourque	**Kamouraska**
Daniel Reichenbach	**La Matanie**
Maurice Veilleux	**La Matapédia**
Gilles Dupuis	**MRC de Rivière-du-Loup**
Cynthia Coulombe	**Rimouski-Neigette**
Yves Marquis	**Témiscousta**
Weena Beaulieu	**Acéricole**
Jessie Rioux	**Agricultrices**
Stéphane Dubé	**Autre production animale**
Pierre-Luc Bouchard	**Autre production végétale**
Michel Lepage	**Bois**
Frédéric Ouellet	**Bovin**
Glennis Ouellet	**Ferme de proximité**
Francis Caouette	**Grains**
André St-Pierre	**Lait**
Alexandre Anctil	**Ovin**
Jacques Dionne	**Porc**
Charles-David Sirois	**Relève**

Instances décisionnelles

Conseil exécutif (31 juillet 2026)	
Nathalie Lemieux	**Présidente**
Julie Gagnon	**1re vice-présidente, trésorière**
Yannick Côté	**2e vice-président**
Mylène Bourque	**Membre exécutif**
Jessie Rioux	**Membre exécutif**
Claire P. Beaulieu	**Secrétaire**



Conseil exécutif 2025-2026

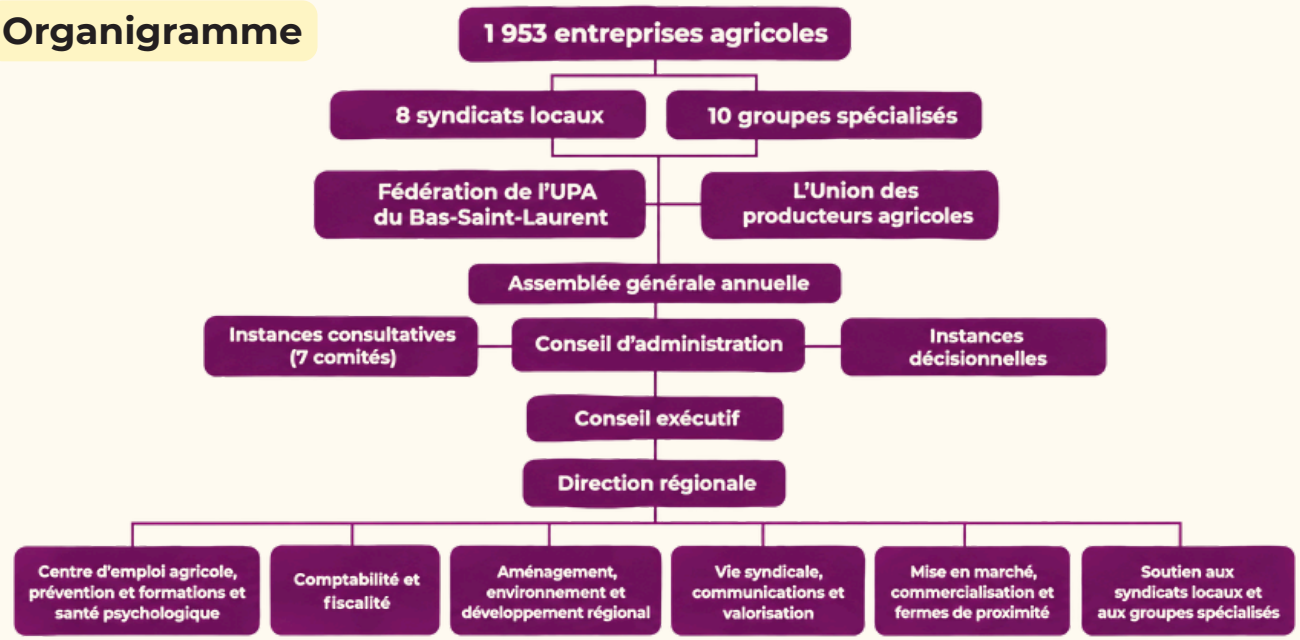
Conseil exécutif

Le conseil exécutif s'est réuni à neuf reprises en 2024-2025. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives, et d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application du Règlement de la Fédération et voit à ce que chaque membre du conseil d'administration et chaque syndicat affilié s'acquittent des devoirs de leur charge et le respectent. Il adopte les politiques de gestion des ressources humaines et surveille leur application, le cas échéant.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Organigramme



Instances consultatives

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Un membre de la relève agricole
- Un membre des agricultrices
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Deux ressources professionnelles, dont une agissant comme secrétaire

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés au besoin.

Mandat :

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité règlementaire sur les sujets déterminés ci-haut, et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Instances consultatives

Comité Fermes de proximité

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Faire connaître les enjeux des fermes de proximité au sein de l'organisation
- Outiller les membres du comité dans leur mandat de représentant des fermes de proximité au sein des syndicats locaux
- Dynamiser la vie syndicale par l'adhésion, la participation et l'implication active des producteurs propriétaires de fermes de proximité au sein de l'organisation
- Identifier les besoins permettant d'améliorer la situation des fermes de proximité
- Formuler des recommandations et mettre en oeuvre des solutions favorisant le développement de fermes de proximité



Comité Fermes de proximité 2025-2026

Instances consultatives

Comité de financement et assurances agricoles

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Trois représentants de syndicats locaux
- Deux représentants de groupes spécialisés
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et d'assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du service de comptabilité et de fiscalité

Composition :

- Deux élus (président et trésorier membre du CE)
- Deux membres du CA de la Fédération (un provenant d'un syndicat local et un provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
- Deux ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat :

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Instances consultatives

Comité de prévention

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat :

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité en santé psychologique

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Une représentante des Agricultrices
- Un représentant de la Relève
- Un représentant des fermes de proximité
- Deux élus du CA de la Fédération (un représentant de l'Est et l'autre représentant de l'Ouest)
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Sensibiliser les producteurs et la population aux enjeux de santé psychologique
- Informer les producteurs agricoles sur les services disponibles en santé psychologique
- Soutenir et outiller les ressources communautaires comme les travailleurs de rang et les sentinelles qui agissent en prévention du suicide
- Organiser des activités informatives et conviviales autour de la santé psychologique pour les producteurs agricoles

Il est à noter que la présidente et la personne à la direction régionale de la Fédération sont membres d'office de tous les comités. Ceux-ci relèvent tous du conseil exécutif de la Fédération de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

Vie syndicale, communications et valorisation

Assemblée générale annuelle

Près d'une centaine de délégués et d'invités ont participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale tenue sous le thème « Unis pour l'avenir », le 30 octobre 2025, à Rivière-du-Loup. Treize résolutions ont été adoptées en prévision du Congrès général de décembre 2025. Parmi celles-ci figuraient l'accessibilité à des services performants de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse, les aides adaptées aux productions animales ainsi que l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles. Toutes deux en élection, la présidente, Nathalie Lemieux, et la première vice-présidente, Julie Gagnon, ont été réélues sans opposition.

Congrès général

Onze délégués du Bas-Saint-Laurent ont participé au Congrès général de l'Union, du 2 au 4 décembre 2025. Ils ont contribué à l'étude des résolutions réparties en quatre ateliers : affaires syndicales, sécurité du revenu et commerce, aménagement du territoire et environnement, ainsi que programmes et environnement des affaires. À l'unanimité, les représentants de l'ensemble des régions ont appuyé une résolution d'urgence demandant au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de respecter l'entente de principe conclue au printemps précédent concernant l'octroi, à moyen terme, de nouveaux hectares d'érablières en forêt publique.

À une question adressée au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Donald Martel, la présidente régionale, Nathalie Lemieux, a insisté sur l'importance de la mise en place de programmes adaptés aux régions périphériques. Auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Bernard Drainville, elle a plaidé pour qu'il renforce la collaboration avec les producteurs agricoles afin de réduire les disparités entre les régions dans les visites de contrôle et le traitement des dossiers.



Alexandre Anctil au Congrès général de l'Union, en décembre 2025

Vie syndicale, communications et valorisation

Nouveau régime de cotisation

À la demande des producteurs en 2024, l'implantation d'un nouveau régime de cotisation de l'UPA, plus équitable pour l'ensemble des entreprises agricoles, a franchi une nouvelle étape au cours de la dernière année. Une mouture dans laquelle le montant de la cotisation annuelle est déterminé à partir du revenu agricole brut de l'entreprise et tient compte du versement ou non d'une contribution à l'UPA dans le cadre d'un plan conjoint a été présentée lors des assemblées générales biennales des syndicats locaux, tenues à l'automne 2025. Les membres réunis à ces assemblées, tout comme les délégués ayant participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale, ont appuyé majoritairement cette nouvelle proposition. Lors du Congrès général de décembre 2025, une résolution d'intention prévoyant d'importantes modifications au régime actuel a été adoptée.

Au printemps, les producteurs ont été invités à déclarer leurs revenus à l'Union avant le 30 juin. Cette démarche visait à établir, à compter de 2027, la cotisation de base selon le palier de revenu agricole brut de chaque entreprise et, au besoin, à la majorer dans certains cas afin d'assurer une plus grande équité entre les productions qui contribuent à l'UPA par l'intermédiaire de leur plan conjoint et celles qui ne le font pas.

Portes ouvertes Mangeons local

Les copropriétaires de la Ferme Ravito, Olivia Bernier et Jimmy Lepage, ainsi que le Syndicat de l'UPA de La Mitis, ont accueilli les Portes ouvertes Mangeons local au Bas-Saint-Laurent le 7 septembre 2025. Environ 650 personnes ont visité cette entreprise maraîchère biologique de Sainte-Flavie, qui se distingue par la culture, sur de petites surfaces, de plus de 150 variétés de fruits, de légumes, de fleurs et de fines herbes, ainsi que par son modèle original de commercialisation de proximité : un kiosque de vente en libre-service. Cette journée familiale a permis de faire découvrir un modèle agricole distinctif, notamment grâce à la présentation d'outils manuels ou semi-mécanisés adaptés à l'approche culturale de l'entreprise qui contrastent avec la machinerie beaucoup plus imposante habituellement utilisée sur les fermes.



Olivia Bernier et Jimmy Lepage de la Ferme Ravito

Vie syndicale, communications et valorisation

Viens marcher ma terre

Huit producteurs de la relève provenant du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, du Sénégal et de la Tunisie ont été accueillis par autant de familles agricoles de la région à l'occasion de l'édition 2025 du stage Viens marcher ma terre, organisé par UPA Développement international, en collaboration avec la Fédération régionale. Arrivés à Rimouski le 24 novembre, les membres de cette délégation ont visité différentes entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent avant de rejoindre leur famille hôte. Durant leur séjour dans la région, qui s'est échelonné jusqu'au 1er décembre, ils ont été invités à prêter main-forte à la ferme et à échanger sur leurs enjeux agricoles respectifs, parfois similaires, notamment ceux qui concernent la relève et les femmes en agriculture. De plus, ils ont dîné à l'Érablière Nathalie Lemieux, à Saint-Pascal, et assisté à l'assemblée générale annuelle des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent. Le séjour de cette cohorte s'est terminé par une participation au Congrès général de l'Union, à Québec.



Marie-Josée Doré du Jardin des Pèlerins de Saint-André-de-Kamouraska, accompagnée de deux stagiaires de la délégation 2025 de Viens marcher ma terre

Accueil des nouveaux producteurs

Le Bas-Saint-Laurent a encore beaucoup à faire pour améliorer son taux d'accueil des nouveaux producteurs, établi à 28 % au 31 décembre 2025. Néanmoins, la situation s'améliore par rapport aux années précédentes. Dans certaines MRC, tous les accueils ont été réalisés en 2025-2026. De plus, trois d'entre elles — La Mitis, Rivière-du-Loup et Kamouraska — ont mené une campagne de signature auprès des non-membres, ce qui leur permet désormais d'afficher un taux d'adhésion supérieur à 95 %. À ce chapitre, La Mitis se distingue avec un taux de 98,25 % au 31 juillet 2026.

Vie syndicale, communications et valorisation

Formations

Le 6 février 2026, 21 des 22 membres du conseil d'administration de la Fédération ont participé à la formation sur le harcèlement, l'incivilité et l'intimidation. Cette dernière était liée à la *Loi sur les normes du travail* qui impose désormais aux employeurs de prendre des moyens raisonnables pour prévenir et faire cesser toute situation de harcèlement psychologique et sexuel au travail. Cette responsabilité s'étend jusqu'aux conseils d'administration qui ont un devoir de gouvernance et de surveillance, mais aussi celui de protéger la crédibilité et la réputation de l'organisation.

Tout au long de l'année, les employés de la Fédération ont également accès à différentes formations ou à des webinaires portant notamment sur la vie syndicale, la prévention, l'aménagement du territoire et des dossiers d'actualité. Tous les administrateurs peuvent aussi avoir accès à des formations syndicales, directement en ligne.

Représentations diverses des élus

Les administrateurs de la Fédération régionale n'ont pas chômé dans la dernière année, multipliant à nouveau les représentations à l'échelle régionale. Celles-ci ont servi à la fois à porter des messages politiques et à faire valoir des préoccupations récurrentes partagées par une majorité de producteurs agricoles au Bas-Saint-Laurent.

Les 15 et 16 septembre 2025, la présidente régionale, Nathalie Lemieux, a participé à deux panels de discussion organisés à Kamouraska et à Trois-Pistoles par SaluTERRE et portant sur l'avenir de nos terres agricoles. La sécurité alimentaire, l'arrivée de nouvelles activités en zone agricole, la spéculation foncière, l'accaparement des terres, l'étalement urbain et les perceptions du public à l'égard de l'agriculture sont autant de thèmes qui ont animé les échanges.

Le 21 janvier 2026, à La Pocatière, Nathalie Lemieux, la 1re vice-présidente, Julie Gagnon, et Mylène Bourque, membre de l'exécutif, ont rencontré le député fédéral de Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataskomiq—Témiscouata, Bernard Généreux. Le 16 mars 2026, c'était au tour du député fédéral de Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, d'être rencontré par l'ensemble du conseil exécutif de la Fédération. Ces deux rencontres ont permis de revenir sur les résolutions de compétence fédérale adoptées à la dernière assemblée générale annuelle : la lutte contre les plantes envahissantes, le financement de la collecte des plastiques agricoles à la ferme, le maintien de la gestion de l'offre, les changements climatiques ainsi que les nombreuses exigences entourant l'embauche des travailleurs étrangers temporaires.

À l'échelle provinciale, Nathalie Lemieux, Julie Gagnon et Mylène Bourque sont allées à la rencontre du député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, le 5 mars 2026 à son bureau de Saint-Pascal. Elles ont été en mesure d'aborder, entre autres, la question des nouvelles normes proposées par la CNESST sur le logement des travailleurs étrangers temporaires ainsi que le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales.

Vie syndicale, communications et valorisation

Le 8 avril 2026, une rencontre était organisée avec l'ancienne députée de Rimouski, Maïté Blanchette-Vézina, qui siégeait désormais comme conservatrice. À l'ordre du jour de la rencontre : le programme AgroPerformance dont les budgets ont été insuffisants pour répondre aux besoins des entreprises; la mise en place d'autres programmes adaptés aux régions périphériques; le respect de l'entente de principe conclue en mai 2025 entre les producteurs acéricoles et le MRNF prévoyant l'octroi de 2 000 hectares de forêt publique dans la région du Bas-Saint-Laurent pour le développement acéricole; une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la forêt publique, notamment en matière d'acériculture et de foresterie.

En pleine saison des sucres, le 16 avril 2026, Nathalie Lemieux a accueilli à son érablière le député libéral provincial et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, André Fortin. Ce dernier avait sollicité cette rencontre afin de mieux comprendre les enjeux et les préoccupations propres au Bas-Saint-Laurent, notamment le développement de la production acéricole sur les terres publiques, l'adaptation des programmes aux réalités régionales, l'importance que les acquéreurs de terres agricoles habitent le territoire ainsi que la difficulté, pour les propriétaires de forêts privées, d'obtenir un juste prix pour leur bois. Jessie Rioux, membre de l'exécutif, et Pierre Lemieux, président du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, étaient également présents.



Rencontre avec André Fortin, député libéral provincial, le 16 avril

Comité de financement et assurances agricoles

Le comité Financement et assurances agricoles s'est réuni à deux reprises au cours de la dernière année, le 9 novembre 2025 et le 9 avril 2026. Lors de ces réunions, les membres ont rencontré les représentants régionaux de La Financière agricole du Québec afin de faire le bilan de l'année 2024-2025 en matière d'ASRA, d'ASREC et de financement pour notre région. Ils ont notamment souligné que l'utilisation des stations météo en milieu agricole ne permettait pas d'évaluer adéquatement les situations d'excès de neige dans les érablières. Le comité a également convenu de solliciter une rencontre avec le nouveau président-directeur général de La Financière, Stéphane Labrie, afin de renforcer la collaboration entre les deux organisations et d'échanger sur les différents défis et réalités qui préoccupent les producteurs et productrices. Cette rencontre a eu lieu le 7 juillet 2026 à La Pocatière et il a été convenu de renouveler l'exercice dans le futur.

Vie syndicale, communications et valorisation

Communications

Balado

Après quatre épisodes de rodage en 2024-2025, le balado *Hors champ* a véritablement pris son envol dans la dernière année. Sept nouveaux épisodes ont été réalisés, permettant de découvrir, une fois de plus, des producteurs et productrices agricoles aux parcours inspirants et impliqués dans la vie syndicale de la Fédération régionale. Au 1er octobre, l'ensemble de la série cumulait plus de 2 000 écoutes, ce qui témoigne du succès de ce médium comme outil de valorisation du syndicalisme agricole.

Parmi les faits saillants du projet depuis son lancement, notons qu'un épisode a été consacré à chacune des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Trois enregistrements spéciaux ont également été réalisés : deux ont été filmés, le premier en partenariat avec l'Union (hommage à Paul Doyon) et le second avec l'UPA Développement international (Viens marcher ma terre), tandis que le plus récent a été enregistré avec Solveille Anctil, nouvelle travailleuse de rang au Bas-Saint-Laurent.



Enregistrement du balado Viens marcher ma terre en collaboration avec l'UPA Développement international

Infolettres

L'*InfoProducteur* n'est plus la seule communication envoyée sous forme d'infolettre aux producteurs du Bas-Saint-Laurent. Dans la dernière année, la Fédération régionale a segmenté davantage ses messages selon les MRC et les types de production grâce à l'envoi d'infolettres ponctuelles et ciblées au moyen de Cyberimpact. Cette nouvelle approche permet de ne pas embourber les boîtes de courriel des producteurs qui ne sont pas concernés par certaines communications et de partager de l'information urgente sans avoir à attendre l'envoi mensuel de l'*InfoProducteur*.

Vie syndicale, communications et valorisation

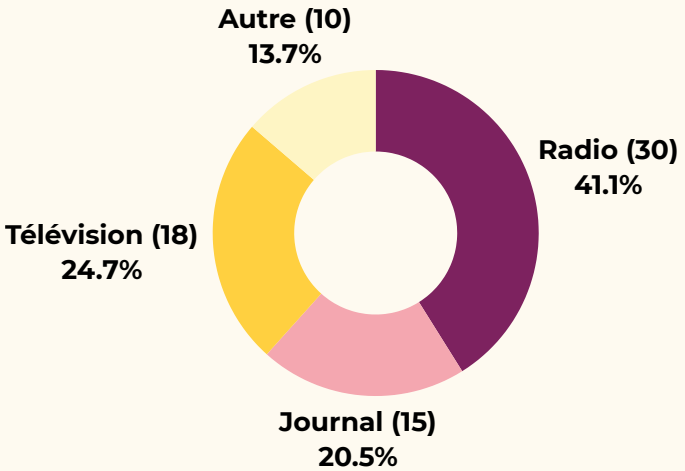
D'ailleurs, expédié le dernier jour ouvrable de chaque mois, l'*InfoProducteur* demeure le principal canal d'information de la Fédération régionale. L'actualité syndicale régionale ainsi que celle des syndicats locaux et des groupes spécialisés y cohabitent avec de l'information sur les services offerts par le Centre d'emploi agricole, le SCF Conseils, la Mutuelle de prévention et nos différents partenaires du milieu. Avec un taux d'ouverture moyen de 50 % par édition, l'InfoProducteur est l'outil de communication le plus direct et le plus efficace à notre disposition pour joindre les producteurs du Bas-Saint-Laurent.

Réseaux sociaux et médias traditionnels

La présence de la Fédération sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) est demeurée soutenue au cours de la dernière année, mais certaines publications connaissent davantage de succès que d'autres. Les contenus à caractère humain, comme le partage des épisodes du balado *Hors champ*, les enjeux agricoles régionaux et la mobilisation qui les entoure, la santé psychologique des producteurs ainsi que les bilans d'événements portés par les syndicats locaux, sont les types de publications qui récoltent le plus d'engagements. Les publications plus « administratives » trouvent difficilement leur public et suscitent peu de réactions et de commentaires. La vidéo courte est une avenue à explorer afin de mieux présenter ce type de contenu.

Dans les médias traditionnels, plus de 75 demandes d'entrevues pour la radio, la télévision et les journaux ont été adressées aux élus de la Fédération, des syndicats locaux ou des groupes spécialisés entre août 2025 et juillet 2026. De ce fait, le Bas-Saint-Laurent est assurément l'une des régions où l'agriculture figure parmi les sujets les plus couverts par les médias traditionnels. À ce chapitre, soulignons que Nathalie Lemieux a été la première invitée de la table éditoriale de Radio-Canada, une nouvelle approche qui permet une discussion informelle entre l'invitée et l'équipe journalistique afin d'alimenter cette dernière sur des sujets qui pourraient être traités ultérieurement.

Indicateur	Résultat
Nombre total de demandes médiatiques	73
Présence médiatique la plus importante	Radio-Canada (35)
Intervenante la plus sollicitée	Nathalie Lemieux (31)
Deuxième intervenante la plus sollicitée	Julie Gagnon (9)



Commercialisation et mise en marché de proximité

Comité Fermes de proximité

Au cours de l'année 2025-2026, le comité régional Fermes de proximité ne s'est pas réuni formellement. Toutefois, les représentants des syndicats locaux et la Fédération régionale ont poursuivi la mise en œuvre des actions prévues à leur plan de travail.

Les efforts ont principalement porté sur la conception de bottins des fermes de proximité adaptés à chacun des territoires du Bas-Saint-Laurent. Cet exercice vise à mieux recenser les entreprises agricoles pratiquant la mise en marché de proximité, à renforcer les liens avec celles-ci, à faciliter la diffusion d'information ainsi que la promotion de leurs produits auprès du public.

Parallèlement, la représentante régionale, Glennis Ouellet, a participé aux travaux du comité consultatif provincial Fermes de proximité, qui s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. Ces rencontres ont permis de faire connaître les réalités régionales, de suivre l'évolution des dossiers provinciaux touchant la mise en marché de proximité et de contribuer aux orientations du secteur.

Enfin, une rencontre provinciale réunissant l'ensemble des représentants responsables du dossier Fermes de proximité au sein des syndicats locaux de l'UPA s'est tenue en février. Cette activité a favorisé les échanges entre les régions, le partage d'expériences et l'identification de pistes d'action pour mieux soutenir le développement et le rayonnement des fermes de proximité partout au Québec.

Table pour le développement des marchés de proximité

La Fédération régionale a également participé aux travaux de la Table pour le développement des marchés de proximité, une instance de concertation coordonnée par l'Union qui réunit différents partenaires du secteur agroalimentaire. Cette table constitue un lieu d'échange et de réflexion sur les enjeux touchant les circuits courts et les marchés locaux. Les discussions ont notamment porté sur la valorisation des produits locaux, la viabilité économique des entreprises agricoles, l'accès à certains services essentiels pour les producteurs ainsi que l'adaptation des programmes de soutien aux réalités des fermes de proximité. La participation de la Fédération à ces travaux permet de faire valoir les préoccupations des producteurs du Bas-Saint-Laurent et de contribuer à la recherche de solutions favorisant le développement et la pérennité des marchés de proximité.

Comité régional sur l'approvisionnement du marché institutionnel

La Fédération poursuit son engagement au sein du comité régional consacré à l'approvisionnement alimentaire des institutions publiques. Cette instance de concertation vise à renforcer la collaboration entre les organisations engagées dans la mise en marché d'aliments locaux afin de favoriser le partage d'expertise, l'émergence de projets concertés et l'augmentation de la présence des produits régionaux dans les établissements institutionnels.

Commercialisation et mise en marché de proximité

Au cours de l'année 2025-2026, le comité a consacré une attention particulière à l'approvisionnement des établissements scolaires. Dans le cadre de la semaine « Les institutions mangent local », les partenaires ont notamment contribué à l'élaboration et au lancement d'une trousse d'inspiration destinée aux écoles du Bas-Saint-Laurent. Cet outil a été conçu afin d'accompagner les établissements scolaires dans l'intégration des produits régionaux à leur offre alimentaire en mettant à leur disposition un répertoire d'entreprises bioalimentaires, des tableaux de disponibilité des produits, des recettes adaptées aux grands groupes ainsi que différentes ressources facilitant l'achat local. Cette initiative vise à renforcer les liens entre les institutions et les producteurs de la région, tout en favorisant une alimentation saine, durable et ancrée dans son territoire.

Le comité a également contribué aux activités de promotion réalisées dans le cadre de la campagne « Les institutions mangent local », mettant en valeur les retombées positives de l'achat local dans les établissements publics de la région. Ces activités ont permis de sensibiliser davantage les gestionnaires institutionnels, les producteurs et la population à l'importance de soutenir les filières agroalimentaires régionales.

Le comité réunit plusieurs partenaires, dont la Direction de santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le MAPAQ, Saveurs du Bas-Saint-Laurent, la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL) ainsi que la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie.

Programme de coupons nourriciers

La Fédération régionale a poursuivi son engagement dans le déploiement du programme de coupons nourriciers au Bas-Saint-Laurent. Cette initiative, mise en œuvre en collaboration avec l'Association des marchés publics du Québec, vise à améliorer l'accès à des aliments frais et locaux pour les ménages en situation de vulnérabilité tout en soutenant les producteurs et transformateurs participant aux marchés publics.

Cette deuxième édition du programme prolonge les efforts visant à favoriser l'accès à une alimentation de qualité par l'entremise des circuits courts. Les coupons, distribués par des organismes communautaires, peuvent être utilisés auprès des producteurs et transformateurs participants dans les marchés publics de la région.

La TCBBSL assure la coordination régionale du projet et mobilise les partenaires engagés dans sa mise en œuvre. Afin de soutenir cette initiative, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a obtenu une contribution financière de 20 000 $ auprès de six caisses Desjardins de la région, permettant de bonifier le programme et d'en maximiser les retombées auprès des ménages participants ainsi que des entreprises bioalimentaires concernées.

Commercialisation et mise en marché de proximité

La première édition du programme a permis de joindre 91 ménages et a généré plus de 40 000 $ en achats de produits locaux auprès des producteurs et transformateurs présents dans les six marchés publics participants. Forts de ces résultats positifs, les partenaires prévoient des retombées encore plus importantes pour cette deuxième édition. Le programme devrait permettre de soutenir 135 ménages, grâce à une augmentation du nombre et de la valeur des coupons distribués. Cette bonification se traduira par des gains économiques accrus pour les producteurs agricoles et les transformateurs de la région, tout en favorisant un meilleur accès à des aliments frais et locaux pour les familles participantes.

Campagne régionale de promotion des marchés publics du Bas-Saint-Laurent

La Fédération a collaboré à la campagne régionale de promotion des marchés publics du Bas-Saint-Laurent, coordonnée par la TCBBSL en partenariat avec les gestionnaires de marchés de la région.

Cette initiative collective a permis de mettre de l'avant l'offre des marchés publics par l'entremise d'actions de communication déployées dans les médias traditionnels, sur les plateformes numériques et sur les réseaux sociaux. La campagne visait à rappeler aux consommateurs les nombreux avantages de s'approvisionner directement auprès des producteurs et transformateurs locaux, notamment la fraîcheur des aliments, la qualité des produits, la proximité avec les entreprises agricoles et les retombées économiques générées dans les communautés.

En favorisant une image forte et cohérente des marchés publics du Bas-Saint-Laurent, cette démarche contribue à accroître leur fréquentation et à renforcer leur rôle comme lieux privilégiés d'approvisionnement en produits locaux.



Marché public de Rimouski | Photo tirée de la page Facebook Marché public de Rimouski

Aménagement, environnement et développement régional

Au cours de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a soutenu les productrices et producteurs agricoles dans le traitement de dossiers collectifs et individuels. Elle a également assuré un suivi de la réglementation municipale et provinciale ayant une incidence sur les activités agricoles. Afin de demeurer informée des nouvelles orientations, des développements et des dossiers d'intérêt pour le milieu agricole, la Fédération a participé à différentes rencontres, consultations et formations à l'échelle provinciale.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux.

Au cours de son exercice financier, soit du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, la CPTAQ a rendu 186 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 141 autorisations, ce qui représente un taux de 76 %.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme[1]	Autres[2]	Total des décisions rendues
	Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés – Superficie autorisée (ha)						
Kamouraska	1 0 % 0	0	3 67 % - 4,9	4 75 % - 23,2	4 75 %	36 72 %	48
La Matanie	0	0	2 100 % 2,4	2 50 % - 4,2	0	5 80 %	9
La Matapédia	0	0	0	7 100 % - 5,7	2 50 %	2 50 %	11
La Mitis	0	0	5 100 % - 24,9	10 80 % - 23,9	2 100 %	3 33 %	20
Les Basques	1 100 % 4,7	1 100 % 113,1	5 40 % - 3,9	3 67 % - 1,4	6 33 %	6 100 %	22
Rimouski-Neigette	0	0	8 80 % - 22,3	5 100 % - 0,4	9 0 %	8 100 %	30
Rivière-du-Loup	0	0	6 100 % - 54,7	3 67 % - 2,5	3 67 %	9 100 %	21
Témiscouata	0	0	3 100 % - 24,6	8 75 % - 23,2	3 67 %	11 100 %	18
Total	**2 50 % - 4,7**	**1 100 % 113,1**	**32 84 % - 3,9**	**42 81 % - 1,4**	**29 41 %**	**80 83 %**	**186**

1. *Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.*
2. *Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.*

Source : CPTAQ

Aménagement, environnement et développement régional

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Six des huit MRC du Bas-Saint-Laurent ont entrepris la révision de leur Plan de développement de la zone agricole (PDZA) afin de mieux répondre aux réalités locales, aux besoins des producteurs et aux défis à venir. Les aménagistes de la Fédération régionale ainsi que les représentants des syndicats locaux ont participé aux démarches de consultation, ce qui leur a permis de faire part des nouveaux enjeux agricoles propres à chaque territoire. Il s'agit des MRC de Kamouraska, Les Basques, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup.



Consultation en vue de la révision du PDZA dans la MRC de Kamouraska, le 25 février 2026

Consultation régionale du Plan régional de développement bioalimentaire 2026-2031

Plus de 70 personnes, dont plusieurs représentants de la Fédération régionale, ont participé, le 25 mars à Rivière-du-Loup, à la consultation régionale du Plan régional de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (PRDB) 2026-2031. Cette rencontre a permis aux acteurs du milieu d'échanger sur les orientations à privilégier afin de soutenir le développement du secteur bioalimentaire régional. La Fédération, représentée par plusieurs de ses membres, a contribué activement aux discussions portant notamment sur les priorités d'action, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place pour assurer l'avenir du secteur. Cette activité clôturait une série de consultations menées auprès des producteurs agricoles et des partenaires bioalimentaires du territoire.

L'avenir des terres agricoles au cœur des discussions

Les 15 et 16 septembre 2025, des élus, des producteurs agricoles et des citoyens ont participé aux panels sur l'avenir des terres agricoles organisés par l'Alliance SaluTERRE à Kamouraska et à Trois-Pistoles. Ces rencontres ont permis d'échanger sur plusieurs défis liés à la protection du territoire agricole, notamment la sécurité alimentaire, la pression exercée sur les terres, la spéculation foncière, l'intégration de nouvelles activités en zone agricole et la perception de l'agriculture par la population. La présidente de la Fédération régionale, Nathalie Lemieux, a pris part aux discussions à titre de panéliste. À cette occasion, elle a fait valoir les préoccupations du milieu agricole et rappelé l'importance de préserver le potentiel nourricier du territoire dans une perspective de développement durable et d'occupation harmonieuse du territoire.

Aménagement, environnement et développement régional

Journée Agrinnovante 2025

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a participé activement à la première édition de la Journée Agrinnovante, tenue le 18 septembre 2025 au site agricole du CFP Mont-Joli–Mitis. À cette occasion, elle a animé un kiosque portant sur la santé des sols, les cultures de couverture ainsi que sur les projets Agriclimat et Racines d'avenir – Laboratoire vivant. Les participants ont également assisté à une démonstration illustrant l'impact de la pluie sur différents types de sols : un sol couvert de prairie, un sol couvert de céréales et un sol laissé à nu. Cet évènement a permis de sensibiliser 334 participants aux bénéfices des pratiques agroenvironnementales, tout en favorisant les échanges et le partage de connaissances sur l'innovation en agriculture durable.



Journée Agrinnovante à Saint-Joseph-de-Lepage, le 18 septembre 2025

Nouveau cadre réglementaire agroenvironnemental

Le gouvernement du Québec a proposé un nouveau règlement sur les pratiques agroenvironnementales visant à remplacer le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) en vigueur depuis plus de 20 ans. La Fédération régionale a participé à la consultation publique en transmettant ses commentaires au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a notamment fait valoir l'importance de reconnaître l'expertise des producteurs agricoles, de privilégier une approche collaborative et de tenir compte des réalités régionales dans l'application des nouvelles exigences. Plusieurs préoccupations ont été soulevées concernant les impacts potentiels sur la charge administrative, les coûts d'exploitation et l'adaptation des pratiques agricoles. Le Règlement sur les pratiques agroenvironnementales (RPAE), adopté en juillet 2025, comporte plusieurs modifications répondant aux préoccupations exprimées par le milieu agricole. Celui-ci entrera en vigueur en janvier 2027. La Fédération demeure engagée dans le suivi de sa mise en œuvre afin d'en évaluer les impacts sur les entreprises agricoles.

Agriclimat

La rencontre du groupe de travail régional (GTR) d'Agriclimat – Phase 3, consacrée à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques, s'est tenue le 19 mars 2026 à Rimouski. Les échanges ont porté sur les stratégies d'adaptation en agriculture, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que l'optimisation de la gestion de l'eau, de l'azote et de la fertilisation. Cette rencontre a également permis aux producteurs et aux intervenants de partager leurs expériences et leurs expertises afin de favoriser l'adoption de pratiques agricoles plus durables et résilientes face aux changements climatiques.

Aménagement, environnement et développement régional

Plans climat des MRC

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, plusieurs MRC du Bas-Saint-Laurent ont entrepris l'élaboration de plans climat visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à renforcer la résilience des territoires face aux impacts climatiques. La Fédération régionale participe activement à ces démarches en prenant part aux consultations menées par les MRC afin de faire valoir les réalités et les besoins du secteur agricole. Elle met également en lumière différentes initiatives d'adaptation aux changements climatiques, notamment les projets Agriclimat et Agrisolutions climat, qui contribuent à accompagner les entreprises agricoles dans leur transition vers des pratiques plus résilientes et durables.

Plastiques agricoles

Le 17 février dernier, plus de 55 producteurs, conseillers, représentants municipaux et partenaires du milieu ont participé à une rencontre régionale à Sainte-Luce portant sur la gestion des plastiques agricoles. Les échanges ont permis de faire le point sur les initiatives en cours, notamment en matière de récupération des plastiques d'enrubannage et des tubulures acéricoles, ainsi que sur les solutions de collecte, de recyclage et de valorisation adaptées aux réalités du Bas-Saint-Laurent. Cette activité a été organisée dans la démarche de concertation régionale sur les plastiques agricoles, mise en place en 2019 par la Fédération régionale, Synergie Bas-Saint-Laurent, JMP Consultants et le MAPAQ afin de favoriser le développement de solutions durables pour le secteur agricole.



Rencontre régionale sur la gestion des plastiques agricoles, le 17 février 2026 à Sainte-Luce

Collecte porte-à-porte au Kamouraska

Les producteurs agricoles de la MRC de Kamouraska ont maintenant accès à un service de collecte porte-à-porte des plastiques agricoles directement à la ferme. À la suite des séances d'information organisées en janvier par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska, 124 entreprises agricoles se sont inscrites au service, soit près de 60 % des fermes ciblées utilisant des plastiques d'enrubannage blancs. Grâce à la mobilisation des administrateurs du Syndicat de l'UPA de Kamouraska, la Régie a confirmé la mise en place du service, dont les activités ont débuté en mars 2026. Cette initiative représente une avancée importante pour améliorer la récupération et la valorisation des plastiques agricoles sur le territoire.

Aménagement, environnement et développement régional

Collecte à la ferme dans La Mitis et La Matapédia

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Mitis et de La Matapédia a entrepris des démarches visant la mise en place d'un service de collecte à la ferme des plastiques d'enrubannage blancs. Au printemps 2026, les producteurs agricoles du territoire ont été invités à s'inscrire à la collecte afin d'atteindre un nombre suffisant de participants nécessaire au déploiement du service.

Évaluation d'une collecte dans Rimouski-Neigette

Des démarches ont été réalisées auprès des producteurs agricoles de la MRC de Rimouski-Neigette afin d'évaluer leur intérêt à participer à la mise en place d'un système de collecte à la ferme des plastiques agricoles. En collaboration avec le Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette, la MRC a élaboré différents scénarios de collecte et procédé à une estimation des coûts associés. Les résultats de cette analyse ont par la suite été présentés aux producteurs. Toutefois, le niveau d'intérêt exprimé n'a pas été suffisant pour justifier la mise en place du service. En parallèle, de nouveaux points de dépôt pour les plastiques agricoles ont été aménagés sur le territoire de la MRC afin d'améliorer les options de récupération offertes aux producteurs.

Rencontres de consultation pour la mise en place d'une collecte dans la MRC de Rivière-du-Loup

Organisées conjointement par Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) et le Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup, ces rencontres avaient pour objectif de sonder les producteurs sur quatre modèles existants au Bas-Saint-Laurent. Les producteurs étaient invités à se prononcer sur les options présentées afin de permettre à Co-éco d'élaborer un scénario tenant compte des coûts et des bénéfices à présenter à la MRC. Si une collecte à la ferme des plastiques d'enrubannage blancs suscite l'intérêt de nombreux producteurs, tous espèrent également l'ajout de points de dépôt sur le territoire pour les autres matières recyclables. Des solutions pérennes sont aussi demandées pour les producteurs acéricoles, qui ne peuvent pas disposer de leurs tubulures acéricoles dans les sacs AgriRÉCUP destinés à la récupération.



Rencontre de consultation tenue à Saint-Modeste, le 29 juillet 2026

Aménagement, environnement et développement régional

Rencontre avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

À la suite des préoccupations exprimées par plusieurs producteurs concernant les inspections réalisées à la ferme, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a rencontré, le 19 septembre 2025, des représentants de la Direction régionale du contrôle environnemental du MELCCFP. Cette rencontre a permis de faire valoir les préoccupations du milieu agricole quant au déroulement des inspections, à l'interprétation de certains règlements et aux pratiques d'intervention des inspecteurs. La Fédération a également réitéré l'importance d'adopter une approche professionnelle, respectueuse et adaptée à la réalité des entreprises agricoles.

Organismes de bassins versants

La Fédération régionale suit l'évolution des travaux des différents organismes de bassins versants du Bas-Saint-Laurent et contribue aux échanges visant une gestion concertée des enjeux liés à l'eau sur le territoire. À ce titre, elle collabore avec l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR), l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ), l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR).

Aires protégées

Dans le cadre du Plan nature 2030 du gouvernement du Québec, qui vise notamment l'atteinte de la Cible 3 (conservation de 30 % des milieux continentaux et de 30 % des milieux marins et côtiers), le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) réalise, pour le compte du MELCCFP, un mandat de concertation régionale s'échelonnant de mars 2025 à décembre 2026. Ce mandat soutient la mise en œuvre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional 2024-2027. Le lancement de la démarche régionale, tenu le 16 juin 2025 et auquel la Fédération a participé, a permis de présenter le contexte de l'appel à projets, un portrait des propositions d'aires protégées déposées au Bas-Saint-Laurent ainsi qu'une proposition de démarche de concertation. Tout au long de l'année, la Fédération a pris part aux nombreux ateliers sur les 31 projets proposés. Les recommandations issues de ces travaux seront présentées lors du forum qui viendra conclure la démarche le 27 octobre 2026.

Connectivité écologique

Dans le cadre du projet Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent, qui accompagne les huit MRC de la région dans l'intégration de la connectivité écologique à la révision de leur schéma d'aménagement conformément aux nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), des ateliers de concertation ont été organisés afin d'identifier des moyens favorisant le maintien et la restauration des corridors écologiques tout en tenant compte des usages du territoire. La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a participé aux deux ateliers tenus le 29 avril, portant sur les secteurs agricole et forestier, contribuant ainsi aux réflexions sur les pratiques, les mesures et les modalités de mise en œuvre à intégrer aux futurs schémas d'aménagement.

Aménagement, environnement et développement régional

Faune

Programme d’effarouchement des oiseaux migrateurs

Au printemps, le service d’effarouchement a été offert gratuitement aux producteurs agricoles durant environ cinq semaines, entre le 27 avril et le 20 mai, pour un total de 516 interventions. Sept effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables de la Fédération afin de surveiller les champs des producteurs et réduire les dommages. Selon les données recueillies, la présence des bernaches a été particulièrement marquée dans les secteurs du Kamouraska et de L’Isle-Verte. Le Programme d’effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole est financé par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec.



Soutien individuel aux producteurs

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Hydro-Québec – lignes électriques
- Cohabitation
- Cours d’eau
- Fiscalité foncière agricole
- Normes et réglementation environnementales
- Puits municipaux
- Règlements municipaux
- CN – ponceaux et fossés, passage à niveau

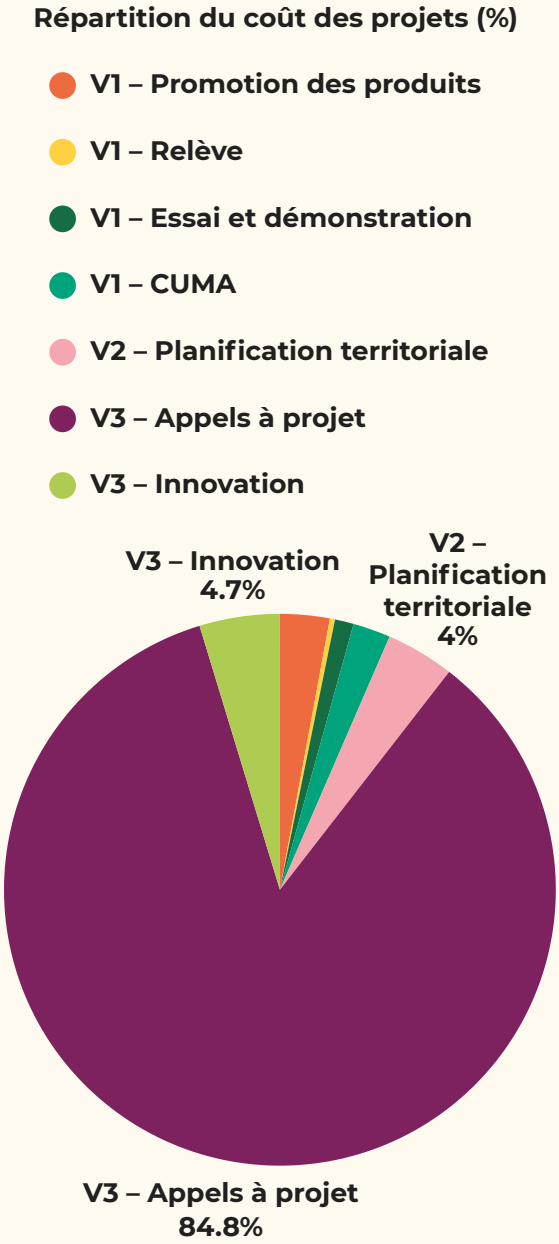
Aménagement, environnement et développement régional

Entente sectorielle de développement bioalimentaire (ESDB)

Le 31 mars 2026, l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire (ESDB) s'est conclue avec un bilan positif en injectant près de 2,2 M$ dans 114 projets. La valeur réelle des investissements est estimée à près de 6 M$. L'ESDB a permis de soutenir la mission de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, des Saveurs du Bas-Saint-Laurent, ainsi que des projets issus des plans de développement de la zone agricole des MRC et les agents de maillage de L'ARTERRE. Au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle mouture de l'entente n'avait pas encore été signée par l'ensemble des partenaires. Toutefois, la Fédération est persuadée que l'édition 2026-2028 permettra au milieu agricole de se démarquer à travers de nombreux projets innovants et, espérons-le, structurant pour l'ensemble du territoire. Le tableau suivant présente les coûts des projets soutenus financièrement par thématique.

Fonds de soutien au développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Volet	Coût des projets	Aide du fonds
Volet 1 – Promotion des produits régionaux	171 521 $	62 272 $
Volet 1 – Relève	19 902 $	13 932 $
Volet 1 – Essai et démonstration à la ferme	67 072 $	14 000 $
Volet 1 – CUMA	127 468 $	55 427 $
Volet 2 – Planification territoriale	238 308 $	176 669 $
Volet 3 – Appels à projet priorités régionales	5 008 730 $	1 763 357 $
Volet 3 – Innovation	278 240 $	95 120 $
Total	5 911 241 $	2 180 777 $



Services aux producteurs

Centre d'emploi agricole (CEA)

Le CEA du Bas-Saint-Laurent propose un accompagnement structuré autour de plusieurs axes stratégiques, dont les services peuvent être subventionnés. Parmi ceux-ci, la planification de la main-d'œuvre permet aux entreprises d'anticiper leurs besoins à court, moyen et long terme.

Le CEA assure le recrutement de candidatures pour différents métiers agricoles et non agricoles, en plus d'offrir des services-conseils en intégration à l'emploi. Il accompagne les entreprises dans la mise en place de pratiques favorisant l'engagement et la rétention, comme la création d'outils personnalisés se déclinant sous la forme de guides d'accueil, de listes de vérification pour l'intégration, de manuels d'employés, de politiques de gestion des ressources humaines, ou encore de grilles de rémunération, d'analyses de postes, de descriptions de tâches et d'outils d'évaluation du rendement.

Face à la transformation accélérée des métiers agricoles, l'organisation efficace du travail devient un levier de compétitivité et d'attractivité. Le CEA accompagne depuis le mois de juillet 2026 les entreprises dans la mise en place de nouvelles pratiques favorisant la hausse de productivité : soutien dans l'amélioration des pratiques administratives, intégration des nouvelles technologies dans les processus de travail, optimisation des processus internes, répartition des tâches, planification des horaires et adaptation aux nouvelles réalités (automatisation, numérisation, diversification des productions). Dans un secteur appelé à se moderniser, cette démarche d'optimisation contribue à la fois à l'attractivité des postes et à la performance globale de l'entreprise.

En 2026-2027, le CEA souhaite continuer à soutenir les producteurs qui veulent structurer et adopter de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines à la ferme. Dans le cadre d'une entente avec Services Québec, une centaine d'entreprises agricoles pourront être accompagnées pour divers mandats, dont la planification de leurs besoins de main-d'œuvre, la transmission des connaissances, la dotation locale, la gestion des ressources humaines (amélioration des pratiques et fidélisation des travailleurs), ainsi que l'organisation et l'optimisation du travail à la ferme.

Travailleurs étrangers temporaires

Le CEA assure également la préparation des demandes d'études d'impact sur le marché du travail (EIMT) agricole et des permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires. Il guide les employeurs à travers les exigences administratives et réglementaires complexes de ces programmes d'immigration. En ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires (TET), l'année 2025-2026 se solde avec 228 demandes d'EIMT auprès de 115 entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent.

Le programme Agrifrancisation a une fois de plus connu un grand succès au cours de la dernière année. Au total, 26 mandats ont été réalisés afin de permettre aux TET d'améliorer leur niveau de français, ce qui réduit les risques en matière de santé et de sécurité au travail, facilite leur intégration et favorise leur fidélisation.

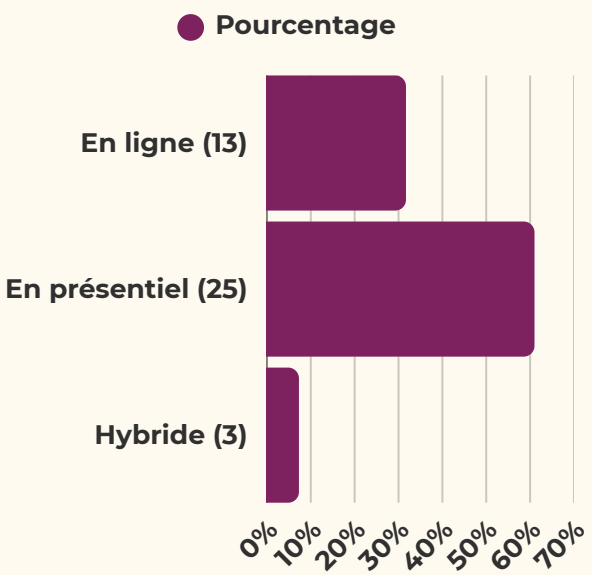
Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent (CFABSL) consiste à identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relève et de leur main-d'œuvre. Le CFABSL se consacre au développement de la formation continue en agriculture. Il a pour rôle de rehausser les compétences et les connaissances des producteurs agricoles ainsi que de leurs employés en plus de s'assurer que des formations de qualité soient accessibles pour tous.

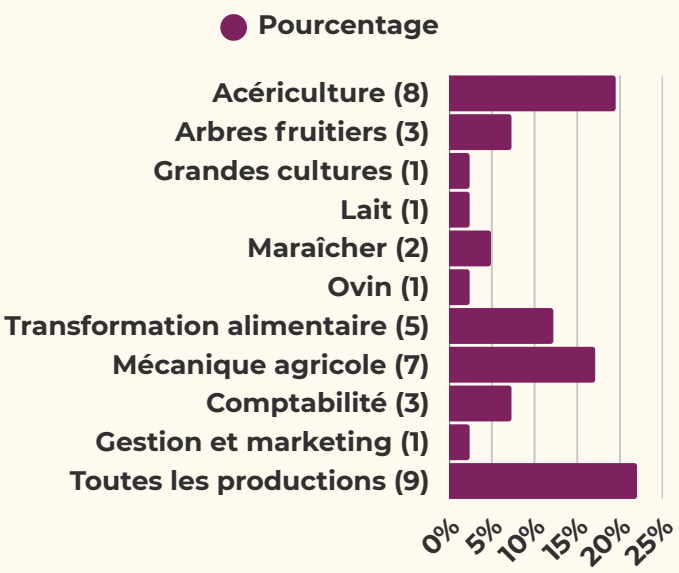
Le CFABSL est présent et demeure à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires «terrains» et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer et consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût de nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'évènements organisés par les producteurs.

Parallèlement, le CFABSL déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser les offres de formation. Les résultats de l'année sont très satisfaisants : 41 groupes ont été formés, comparativement à 36 l'an dernier pour un total de 327 personnes et plus de 290 heures dispensées. Les graphiques suivants présentent un aperçu de la répartition des formations.

Format de la formation



Nombre de formations par thématique



COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE
Bas-Saint-Laurent

Services aux producteurs

Prévention, santé et sécurité

Comité de prévention

Annuellement, la Fédération a recours à différents axes d'intervention, notamment en matière de promotion des bonnes pratiques et des services, ainsi que la consultation et la communication aux membres.

Tout d'abord, le comité s'est réuni le 2 février 2026. En plus des dossiers courants liés à la Mutuelle de prévention, aux activités de transfert de connaissances (ateliers de prévention et Sécurijour) et à la sécurité routière, les échanges ont notamment porté sur les nouvelles exigences relatives aux mécanismes de prévention et de participation, de même que sur la révision de la politique régionale d'aide aux producteurs sinistrés.

Aussi, le colloque sur la santé et la sécurité de l'UPA et ses partenaires en prévention se tient en alternance avec celui sur les ressources humaines, soit une année sur deux. L'édition 2027 aura pour thème : « La santé et la sécurité au travail : s'adapter aux défis des changements climatiques ».

Au courant de la dernière année, deux priorités ont été identifiées en collaboration avec les partenaires du milieu et nos élus : la prévention des incendies en milieu agricole et la mise en application des mécanismes de prévention et de participation. Des activités de transfert de connaissances ont aussi été organisées :

- Activités Sécurijour le 13 septembre à La Pocatière et le 20 septembre 2025 à Saint-Clément
- Promotion du webinaire d'information sur les mécanismes de prévention et de participation
- Présentation des services de santé et sécurité aux producteurs dans le cadre d'un atelier organisé par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent à la ferme des Rhizomes de Saint-Pascal, le 26 juin 2026

Mutuelle de prévention

Le préventionniste de la Fédération a visité 100 % des membres de la Mutuelle de prévention, qui a connu une croissance de 35 % du nombre d'adhérents depuis 2024. Ces résultats témoignent de la pertinence du service d'accompagnement offert aux producteurs. Les membres du comité régional estiment toutefois que la Mutuelle demeure méconnue de nombreux producteurs qui pourraient bénéficier de ses services et de ses avantages. Soucieux de maintenir cet élan, ils souhaitent poursuivre les efforts afin de favoriser l'adhésion de nouveaux membres. À la suite de leurs recommandations, diverses actions de communication ont été réalisées par l'entremise des différents outils de la Fédération.

La Mutuelle de prévention de l'UPA offre une tarification abordable et sans surprise. Elle permet la mise en place d'un programme de prévention réaliste et adapté aux besoins des entreprises.

Santé psychologique

Comité régional

Le comité régional en santé psychologique a maintenant son identité visuelle. Le logo Santé psychologique UPA BSL, de même qu'une série d'articles promotionnels, ont été dévoilé lors des deux déjeuners-conférences tenus à Mont-Joli et à Rivière-du-Loup, les 21 et 22 janvier dernier où la psychologue Rose-Marie Charest agissait comme conférencière invitée. Ces objets, distribués gratuitement, arborent tous le logo du comité, et certains portent le slogan « Qu'attends-tu pour prendre soin de toi? ». Celui-ci est accompagné d'un code QR qui permet d'accéder rapidement au site Web de la Fédération régionale, où une page recense l'essentiel des ressources en santé psychologique disponibles au Bas-Saint-Laurent.

Une délégation composée de Jessie Rioux, présidente du comité régional, et de deux ressources de la Fédération régionale, Claire P. Beaulieu et Maxime Paradis, a pris part au 5e Forum provincial sur la santé psychologique en agriculture tenu au Centre d'évènements et de congrès interactifs de Trois-Rivières, le 31 mars dernier. Ils étaient accompagnés pour l'occasion de Pierrette Dion, travailleuse de rang au Bas-Saint-Laurent.



Jessie Rioux et Pierrette Dion au Forum provincial en santé psychologique en agriculture

Deux conférences et deux panels de discussion ont permis d'approfondir plusieurs enjeux vécus par les producteurs agricoles au quotidien, comme le travail invisible et le transfert familial. L'atelier de travail sur la recherche de moyens concrets pour éviter l'impasse a pour sa part permis à la délégation régionale de communiquer ses actions et de dévoiler son t-shirt à l'effigie du comité régional en santé psychologique.

Fort d'un soutien financier renouvelé à l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent pour la période 2026-2028, le comité a été en mesure de commencer le déploiement de son plan d'action pour les deux prochaines années. On y retrouvait entre autres l'organisation, le 30 avril dernier, d'une rencontre des partenaires en santé psychologique à l'Hôtel Levesque de Rivière-du-Loup. Cette journée a été l'occasion de mettre en relation des administrateurs de la Fédération régionale avec des ressources issues d'organismes communautaires du territoire œuvrant en santé psychologique ainsi qu'avec les deux travailleuses de rang. Les échanges et les présentations ont permis de démystifier les services offerts par ces organismes et par les travailleuses de rang, en plus de sensibiliser les intervenants à la réalité du monde agricole.

Services aux producteurs

De plus, en juillet dernier, deux projets audiovisuels ont été entamés afin de présenter les deux travailleuses de rang du Bas-Saint-Laurent, Pierrette Dion et Solveille Anctil, d'un point de vue personnel et professionnel. Échelonnés sur deux ans, ces projets se déclinent en deux épisodes du balado *Hors champ*, dont le premier, avec Solveille Anctil, est déjà disponible à l'écoute, ainsi qu'en deux capsules vidéo — une pour chaque travailleuse de rang — qui seront partagées en 2026-2027 sur les réseaux sociaux de la Fédération régionale.

Travailleuses de rang

Au cœur des familles agricoles (ACFA) pilote le service des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent. Celui-ci s'inscrit dans une approche préventive auprès des producteurs agricoles afin de déceler les signes de détresse psychologique et d'intervenir, au besoin, auprès d'eux ou des membres de leur entourage.

À la suite du départ de Gabriel Roussel, en août 2025, Pierrette Dion, habituellement attitrée au secteur ouest du Bas-Saint-Laurent (Kamouraska–Rivière-du-Loup–Témiscouata–Les Basques), a assuré la continuité du service dans les quatre MRC de l'est (Rimouski-Neigette–La Mitis–La Matanie–La Matapédia), en plus de sa charge de travail habituelle. L'entrée en poste de Solveille Anctil, en mai 2026, a depuis permis un retour à la normale dans la région.

En 2025, les travailleuses de rang ont soutenu 82 personnes, soit des producteurs, des productrices, des employés et des membres de leur entourage, pour un total de 407 interventions. Du 1er janvier au 30 juin 2026, 53 personnes ont été accompagnées et 231 interventions ont été réalisées. Près du tiers de ces interventions se sont déroulées en personne, la grande majorité directement à la ferme. Ces consultations sont gratuites, confidentielles et adaptées aux réalités du milieu agricole, qu'il s'agisse de conflits familiaux, de surcharge de travail, de problèmes de transfert, de difficultés de communication, de transitions de vie ou de bien d'autres situations. À titre de service de première ligne, les travailleuses de rang dirigent les producteurs et productrices vers d'autres organismes ou services en santé psychologique lorsque la situation le nécessite.



Pierrette Dion



Solveille Anctil

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent

Le SCF Conseils Bas-Saint-Laurent continue de consolider ses effectifs afin de poursuivre sa croissance et de garantir un service de qualité aux producteurs agricoles de la région. Il est maintenant en mesure d'accepter de nouveaux clients. Ainsi, il peut accueillir toutes les entreprises constituées en société dont l'exercice ne se termine ni en novembre ni en décembre. Si ce n'est pas votre cas et que vous souhaitez recevoir nos services, un soutien vous sera fourni gratuitement afin de vous aider à changer la date de fin de votre exercice.

Cette initiative nous permet d'accueillir de nouveaux clients agricoles et forestiers et de renforcer la stabilité de l'équipe. Pour faciliter cette transition, un rabais sur les honoraires sera offert pour la production des états financiers et des déclarations de revenus de l'année du changement.

Profondément engagés et unis, les professionnels du SCF Conseils Bas-Saint-Laurent continuent de se dévouer afin de répondre aux besoins des producteurs, notamment en matière de réorganisation, d'acquisition, de redressement, d'évaluation, de production d'états financiers, de tenue de livres ou encore de transfert d'entreprises. L'expertise de notre équipe va même plus loin : elle effectue la transmission de vos données liées aux programmes Agri et à la paie, sans oublier le soutien fourni pour les demandes de crédits d'impôt, les rapports sur les taxes à la consommation et les autres rapports gouvernementaux.

Faites confiance au SCF Conseils Bas-Saint-Laurent pour de judicieux conseils et un savoir-faire qui permettra à votre entreprise de progresser. À votre disposition au siège social de Rimouski ou dans l'un de ses deux centres de services – La Pocatière et Saint-Antonin –, notre équipe d'experts saura cerner vos besoins et faire une différence dans les finances de votre entreprise.



Syndicats locaux

L'Union des producteurs agricoles
Bas-Saint-Laurent

Statistiques

Nombre de fermes (31 juillet 2026)			
Syndicat	**2026**	**2025**	**Variation**
Basques	192	190	+2
Kamouraska	372	370	+2
La Matanie	111	110	+1
La Matapédia	197	204	-7
La Mitis	228	223	+5
MRC de Rivière-du-Loup	244	250	-6
Rimouski-Neigette	208	216	-8
Témiscouata	402	394	+8
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	1 954	1 957	-3

Taux d'adhésion (31 juillet 2026)			
Syndicat	**2026 (%)**	**2025 (%)**	**Variation (%)**
Basques	90,10	88,95	+1,15
Kamouraska	95,70	95,14	+0,56
La Matanie	90,09	91,82	-1,73
La Matapédia	86,80	87,25	-0,45
La Mitis	98,25	98,65	-0,4
MRC de Rivière-du-Loup	95,49	91,20	+4,29
Rimouski-Neigette	90,38	90,28	+0,10
Témiscouata	90,80	91,12	-0,32
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	92,20	91,80	+0,4

Taux d'accueil des nouveaux producteurs (moyenne régionale) : 28 %

Syndicat de l’UPA des Basques

Réunions

Assemblée générale biennale : 18 septembre 2025
Conseil d’administration : 5 réunions

Appuis divers et autres implications

- Accueil des nouveaux producteurs
- Collaboration avec la MRC pour la diffusion d’information sur la collecte des plastiques agricoles
- Création et animation d’une page Facebook dédiée au Syndicat
- Invitation à participer à une mobilisation citoyenne pour le maintien des soins de santé et des heures d’ouverture de l’urgence de Trois-Pistoles
- Membre actif au sein du conseil d’administration de l’Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- Nomination de Giovanny Lebel, catégorie « Personne-ressource », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisation d’une soirée d’échanges avec des producteurs agricoles normands grâce à l’appui financier du Fonds de soutien aux projets des syndicats locaux de la Fédération régionale
- Participation à la consultation sur le PRDB
- Participation aux travaux du comité municipal sur la qualité de l’eau du lac Saint-Mathieu
- Réalisation et mise en œuvre du plan d’action en vie syndicale
- Reconnaissance des anciens administrateurs lors du souper de Noël
- Rencontre avec le conseil de la MRC

Soutiens financiers et adhésions

- Campagne de certificats-cadeaux de la Chambre de commerce des Basques dans le cadre de l’accueil des nouveaux producteurs
- Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) Est-du-Québec
- Course de Saint-Éloi
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Publicité dans l’hebdomadaire *Info Dimanche* soulignant les récipiendaires de l’ouest du territoire au Gala des Agricultrices
- Sécurijour
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme

Président : Luc Bérubé
Conseiller en vie associative : Vincent Dupont

Syndicat de l’UPA de Kamouraska

Réunions

Assemblée générale biennale : 22 octobre 2025
Conseil d’administration : 4 réunions

Activités diverses et autres implications

- Accueil des nouveaux producteurs
- Collaboration dans la mise en place d’une collecte des plastiques agricoles à la ferme
- Démarchage auprès de l’organisme Je Collationne en vue d’une collaboration avec le syndicat local
- Envoi de communications officielles aux groupes spécialisés en vue de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d’administration
- Implication au sein du comité consultatif agricole de la MRC de Kamouraska
- Nomination de Claire Potvin Beaulieu, catégorie « Personne-ressource », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisation d’un brunch humoristique avec l’appui financier du Fonds de soutien aux projets des syndicats locaux de la Fédération régionale
- Participation à la consultation sur le PRDB
- Participation au brunch-conférence en santé psychologique à Rivière-du-Loup
- Réalisation et mise en œuvre du plan d’action en vie syndicale
- Rencontres préparatoires en vue de la 22e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec
- Soutien à la démarche de renouvellement du PDZA

Soutiens financiers et adhésions

- Après-midi à la Ferme des Rhizomes pour les entreprises maraîchères
- Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)
- Centre régional d’établissement en agriculture (CRÉA) de l’Est-du-Québec
- Chambre de commerce Kamouraska-L’Islet
- Colloque Céréales
- Expo-Poc
- Fête des semences
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Je Collationne
- Musée québécois de l’agriculture et de l’alimentation (MQAA)
- Publicité dans l’hebdomadaire *Info Dimanche* soulignant les récipiendaires de l’ouest du territoire au Gala des Agricultrices
- Sécurijour
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme

Présidente : Mylène Bourque
Conseiller en vie associative : Maxime Paradis

Syndicat de l’UPA de la Matanie

Réunions

Assemblée générale biennale : 6 novembre 2025
Conseil d’administration : 4 réunions

Activités diverses et autres implications

- Accueil des nouveaux producteurs
- Activité sociale à la Ferme Multi-Ressources
- Campagne de signature auprès des non-membres
- Nomination de Martine Marrois, catégorie « Agricultrice accomplie », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisation d’une partie de sucre et d’une formation sur la santé mentale avec l’appui financier du Fonds de soutien aux projets des syndicats locaux de la Fédération régionale
- Réalisation et mise en œuvre du plan d’action en vie syndicale
- Rencontres avec la MRC de La Matanie
- Soutien à la démarche de renouvellement du PDZA
- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC

Soutiens financiers et adhésions

- Appui pour le stage professionnel des étudiants du CFP de Mont-Joli–Mitis
- Centre régional d’établissement en agriculture (CRÉA) de l’Est-du-Québec
- Démarche d’appui au Marché public de La Matanie
- Enregistrement d’un épisode du balado *Hors champ* avec Dany Bélanger, 1er vice-président
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Projet d’amélioration des terres en Matanie
- Sécurijour
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme

Président : Daniel Reichenbach
Conseiller en vie syndicale : Ousmane Ndiaye



Enregistrement d’un épisode du balado* Hors champ *avec Dany Bélanger, le 15 août 2025

Syndicat local de l'UPA de la Matapédia

Réunions

Assemblée générale biennale : 8 octobre 2025
Conseil d'administration : 6 réunions

Activités diverses et autres implications

- Accueil de la nouvelle relève lors de l'Anti-Gala
- Formation sur les assurances de ferme
- Nomination de Maxime Paquet, catégorie « Transfert non apparenté », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Participation à la consultation sur le PRDB
- Participation aux rencontres et projets de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Plan climat de la MRC
- Prolongation du programme collectif de chaulage
- Récupération des plastiques agricoles
- Relance du comité consultatif agricole et schéma d'aménagement
- Rencontre du conseil de la MRC de La Matapédia
- Rencontre du député Pascal Bérubé
- Rencontres de travail avec le Syndicat de l'UPA de la Mitis
- Soutien à la démarche de renouvellement du PDZA

Soutiens financiers et adhésions

- Anti-Gala de la Relève
- Appui au stage professionnel des étudiants du CFP de Mont-Joli–Mitis
- Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) de l'Est-du-Québec
- Enregistrement d'un épisode du balado *Hors champ* avec Maxime Paquet, administrateur « Autre production animale » et relève non apparentée
- Expo agricole de La Matapédia
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Projet ruisseau Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme

Président : Maurice Veilleux
Conseiller en vie syndicale : Marc Tétreault

Syndicat de l’UPA de la Mitis

Réunions

Assemblée générale biennale : 4 novembre 2025
Conseil d’administration : 5 réunions

Activités diverses et autres implications

- Accueil des nouveaux producteurs
- Collaboration avec la MRC sur le dossier de l’accaparement des terres agricoles
- Contribution au comité consultatif agricole
- Groupe Tactick Mitis
- Implication afin de suggérer des modifications au projet de Règlement sur les pratiques agroenvironnementales
- Membre actif au sein du conseil d’administration de la SADC de La Mitis
- Nomination de la Ferme Ravito, catégorie « Démarrage d’entreprise », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisation d’un brunch-conférence sur l’agriculture dans La Mitis avec l’appui financier du Fonds de soutien aux projets des syndicats locaux de la Fédération régionale
- Participation à la consultation sur la récupération des plastiques agricoles
- Participation à la Journée Agrinnovante
- Participation au Forum sur les changements climatiques
- Portes ouvertes Mangeons local à la Ferme Ravito de Sainte-Flavie, le 8 septembre 2025
- Projet de développement avec le CFP Mont-Joli-Mitis
- Prolongation du programme de chaulage collectif
- Rencontre avec la Municipalité de Sainte-Luce
- Rencontre avec le député de Matane–Matapédia, Pascal Bérubé
- Rencontre avec les étudiants au DEP agricole du CFP Mont-Joli–Mitis
- Rencontres de travail avec le Syndicat de l’UPA de La Matapédia
- Soutien à la démarche de renouvellement du PDZA
- Travail en concertation avec l’agent de développement agroalimentaire de la MRC

Soutiens financiers et adhésions

- Caravane des producteurs de La Mitis
- Centre régional d’établissement en agriculture (CRÉA) de l’Est-du-Québec
- Coopérative Innolin
- Coupons nourriciers
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Marché des Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Marché public des Hauts-Plateaux
- Patinoire de Saint-Gabriel-de-Rimouski
- Projet de poules pondeuses au CFP Mont-Joli–Mitis
- Projet Jeunes à la ferme
- Projet marché public de Promotion Saint-Gabriel
- Souper spaghetti groupe Relève Agro-3
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme

Président : Yannick Côté
Conseiller en vie syndicale : Marc Tétreault

Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup

Réunions

Assemblée générale biennale : 21 octobre 2025
Conseil d'administration : 4 réunions

Activités diverses et autres implications

- Accueil des nouveaux producteurs
- Consultations sur la mise en place de solutions pour une meilleure récupération des plastiques agricoles sur le territoire
- Envoi de communications officielles aux groupes spécialisés en vue de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration
- Implication au sein du comité consultatif agricole
- Mise en candidature de la Famille Malenfant de Saint-Arsène, catégorie « Famille agricole », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisation d'une partie de sucre avec l'appui financier du Fonds de soutien aux projets des syndicats locaux de la Fédération régionale
- Participation à la consultation sur le PRDB
- Participation au brunch-conférence en santé psychologique à Rivière-du-Loup
- Réalisation et mise en œuvre du plan d'action en vie syndicale
- Relance des non-membres
- Résolution à la Municipalité de Saint-Cyprien demandant l'installation de panneaux de sensibilisation à la circulation en milieu agricole
- Soutien à la démarche de renouvellement du PDZA

Soutiens financiers et adhésions

- Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) de l'Est-du-Québec
- Colloque Céréales
- Enregistrement d'un épisode du balado *Hors champ* avec Nathan Dupuis, administrateur « Relève »
- Expo-Génisses
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Journée Ovi-Plus
- Les Élites du Parc
- Publicité dans l'hebdomadaire *Info Dimanche* soulignant les récipiendaires de l'ouest du territoire au Gala des Agricultrices
- Remboursement de cotisations syndicales à deux entreprises agricoles victimes d'un sinistre
- Sécurijour
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Tire de tracteurs antiques
- Transférer sa ferme

Président : Gilles Dupuis
Conseiller en vie associative : Maxime Paradis

Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette

Réunions

Assemblée générale biennale : 8 octobre 2025
Conseil d'administration : 6 réunions

Activités diverses et autres implications

- Accueil des nouveaux producteurs
- Après-midi de rang
- Brunch syndical, le 12 avril 2026
- Camp de jour Expo agricole de Rimouski
- Élaboration d'un sondage pour la mise en place d'une collecte des plastiques agricoles à la ferme
- Envoi de communications officielles aux groupes spécialisés en vue de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration
- Nomination d'Anne-Marie et d'Alexia Proulx, catégorie « Relève féminine », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Participation à la consultation sur le PRDB
- Participation à la Table québécoise sur la saine alimentation
- Réalisation et mise en œuvre du plan d'action en vie syndicale
- Relance des non-membres
- Rencontre avec la MRC
- Représentations auprès de la MRC à propos de la rivière Neigette
- Soutien à la démarche de renouvellement du PDZA

Soutiens financiers et adhésions

- Appui au stage professionnel des étudiants du CFP de Mont-Joli–Mitis
- Appui aux étudiants du Cégep de Victoriaville pour un séjour exploratoire dans la MRC
- Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) de l'Est-du-Québec
- Coupons nourriciers
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Marché public de Rimouski
- Projet de musée agricole
- Sécurijour
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme

Présidente : Cynthia Coulombe
Conseiller en vie syndicale : Ousmane Ndiaye

Syndicat de l’UPA de Témiscouata

Réunions

Assemblée générale biennale : 25 septembre 2025
Conseil d’administration : 5 réunions

Activités diverses et autres implications

- Collaboration avec la MRC notamment pour les dossiers des terres agricoles dévalorisées (remise en culture, caractérisation dans la municipalité de Saint-Juste-du-Lac)
- Membre actif au sein du conseil d’administration de l’Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
- Nomination de Mireille Chouinard, catégorie « Agricultrice de l’année », au Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Organisation d’une activité familiale « brunch et glissade » grâce à l’appui financier du Fonds de soutien aux projets des syndicats locaux de la Fédération régionale
- Participation à la consultation sur le PRDB
- Réalisation et mise en œuvre du plan d’action en vie syndicale

Soutiens financiers et adhésions

- Centre régional d’établissement en agriculture (CRÉA) de l’Est-du-Québec
- Enregistrement d’un épisode du balado *Hors champ* avec Weena Beaulieu, administratrice « Acéricole »
- Gala découverte de la Chambre de commerce du Témiscouata
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Programme de soutien aux activités agricoles en milieu scolaire (1re édition)
- Sécurijour
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Transférer sa ferme
- Travailleurs de rang du Bas-Saint-Laurent

Président : Yves Marquis
Conseiller en vie associative : Vincent Dupont



Reconnaissance des anciens administrateurs lors de l’activité familiale « brunch et glissade » tenue le 1er février 2026, à Pohénégamook

Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent

Réunions

Assemblée générale annuelle : 29 janvier 2026
Conseil d'administration : 4 réunions

Autres rencontres

Rendez-vous des Décideurs de la FRAQ : 24 octobre 2025
Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec : 12 et 13 mars 2026
Rencontre du député Maxime Blanchette-Joncas accompagné de représentants du Forum jeunesse du Bloc Québécois : 20 juillet 2026

Principaux dossiers

- Création du Fonds Kim Blouin (Reconnaître, Encourager et Favoriser)
- Développement de nouveaux avantages membres : remise de matériel promotionnel aux premières adhésions trois ans et escompte sur achat à la boutique 8Pointes de La Pocatière
- Dons de 12 800 $ au Fonds Kim Blouin et autres organismes agricoles, dont 5 030 $ à ACFA
- Représentation aux conseils d'administration et comités de près d'une trentaine d'instances bas-laurentiennes
- Révision des règlements généraux modifiant entre autres la composition du conseil d'administration et la procédure d'élection

Activités

- Bar de la soirée sociale du Club Holstein Bas-Saint-Laurent
- Collaboration à la cellule de travail « Parcours relève régionale » du MAPAQ
- Collaboration aux cérémonies de remise des bourses du Germoir
- Participation à la Journée Agrinnovante 2025 (admission et service d'autobus)
- Portes ouvertes de l'ARABSL à la Ferme DesLévesque de Grand-Métis
- Remise de 1 500 $ en bourses lors de l'assemblée générale annuelle
- Remise de quatre bourses lors de la première édition du Bières & Saucisses de l'ARABSL
- Tournoi de quilles 2026
- Transférer sa ferme

Président : Charles-David Sirois
Coordonnateur : Gabriel Lepage
Secrétaire : Vincent Dupont

Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent

Réunions

Assemblée générale annuelle : 14 avril 2026
Conseil d'administration : 5 réunions

Autres rencontres

Semi-annuelle des Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ) : 7 novembre 2025
F**orum stratégique et assemblée générale annuelle des ÉPQ :** 4 et 5 juin 2026

Principaux dossiers

- Activités de promotion générique et commandite de viande de porc (soutien aux Cuisines collectives)
- Déclaration d'entrée des porcelets
- Établissement zone sanitaire pour la SRRP Bas-Saint-Laurent
- Étude économique sur la production en région périphérique
- Litige Breton ÉPQ
- Mise en marché des animaux de réforme
- Négociation de la prochaine convention de mise en marché
- Perspectives et prévision du marché
- Projet « Biosécurité » avec les ÉPQ
- Recommandation du groupe des 20 sur la sécurité du revenu
- Soutien aux régions éloignées
- Suivi du volume de référence (VDR)
- Voyage d'étude sur le prix de référence aux États-Unis

Activités

- Participation au comité des producteurs à forfait
- Participation au comité Relève des ÉPQ
- Participation au groupe de travail sur la sécurité du revenu
- Participation aux comités de mise en marché des ÉPQ (naisseurs, finisseurs)
- Porc Show de décembre 2025
- Rencontre avec la direction Santé, Recherche et Développement des ÉPQ
- Rencontre avec le Réseau Santé Sud-Est (RSSE)

Président : Étienne Migneault
Secrétaire : Marc Tétreault

Les Producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent

Réunions

Assemblée générale annuelle : 18 février 2026
Conseil d'administration : 5 réunions

Autres rencontres

Assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) :
24 et 25 mars 2026

Principaux dossiers

- Bœuf : Origine Québec
- Coopérative Encans Animaux BSL du Bic, encan spécialisé numérique
- Mise en marché des bovins (veau de grain, bovin de réforme et veau laitier, veau d'embouche et bouvillon d'abattage)
- Plan de mesure d'urgence sanitaire
- Situation financière des entreprises et sécurité du revenu

Activités

- Souper-conférence sur la génétique et les antiparasitaires (Mont-Joli et Sainte-Hélène-de-Kamouraska)
- Souper-conférence sur le sevrage et la stratégie de durabilité des PBQ (Mont-Joli et Saint-Alexandre)
- Tournée BOvin pour le climat (Sainte-Hélène-de-Kamouraska)
- Tournée des étudiants (CFP Mont-Joli et ITAQ de La Pocatière)
- Visite de la ferme Les Élevages JMS inc. (Baie-des-Sables)

Président : Frédéric Ouellet
Secrétaire : Marc Tétreault



Tournée BOvins pour le climat chez Élevage du petit veau de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, le 23 juillet 2026

Les Producteurs de gains de l'Est du Québec

Réunions

Assemblée générale annuelle : 25 février 2026
Conseil d'administration : 3 réunions

Autres rencontres

Assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec (PGQ) :
26 et 27 mars 2026

Principaux dossiers

- Développement des cultures émergentes
- État des cultures en région
- Suivi du marché des grains en région
- Suivi du processus d'enquête menant au calcul du nouveau coût de production des céréales et du canola

Activités

- Organisation de la 10e édition du Colloque Céréales, le 15 janvier 2026, à Rivière-du-Loup ainsi qu'en webdiffusion
- Participation à la journée provinciale de la pérennité du secteur et des syndicats affiliés aux PGQ, les 16 et 17 décembre 2025, à Drummondville

Président : Francis Caouette
Secrétaire : Éric Pagé



Les producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent

Réunions

Assemblée générale annuelle : 12 mars 2025
Conseil d'administration : 9 réunions

Autres rencontres

Journées de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 12 et 13 novembre 2025
Assemblée générale annuelle des PLQ : 15 et 16 avril 2026

Principaux dossiers

- Ajustement de la politique de paiement du lait pour aider à faire face à la croissance de la demande de produits riches en protéines
- Code de pratique et de manipulation des bovins laitiers
- Commanditaires majeurs des Terrasses Urbaines de Rimouski
- Commandites de dégustations de vins et fromages
- Coût de production et prix du lait
- Déploiement du nouvel extranet-producteur
- Mise à jour sur la production et le marché
- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Situation des approvisionnements
- Transport du lait

Activités

- Tournée d'information et de consultation 2026 : 9 rencontres
- Rencontres d'élus municipaux en avril et mai 2026 (MRC, Table régionale des élu.es municipaux du Bas-Saint-Laurent) pour échanger sur les principaux enjeux du moment
- Session de formation pour les nouveaux producteurs : 26 et 27 novembre 2025

Président : André St-Pierre
Secrétaire : Éric Pagé



Les Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

Réunions

Assemblée générale annuelle : 8 octobre 2025
Conseil d'administration : 11 réunions

Autres rencontres

Réunions d'information : 19, 20 et 29 janvier 2026
Assemblée de réflexion des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) : 26 novembre 2025
Assemblée semi-annuelle des PPAQ : le 27 novembre 2025
Assemblée de réflexion et assemblée générale annuelle des PPAQ : 25 et 26 mai 2026
Rencontre annuelle et assemblée du Créneau acéricole : 25 novembre 2025
Rencontres d'information dossier terres publiques : 11 et 12 novembre 2025

Principaux dossiers

- Aires protégées
- Ajustements administratifs en terres publiques
- Assurance-récolte
- Attribution des permis en terres publiques
- Développement de lignes de transport d'énergie d'Hydro-Québec
- Développement éolien en terres publiques
- Dossier terres publiques : mobilisation concernant les hectares de potentiel acéricole à moyen terme (PAMT) et représentations
- Modifications au règlement sur le contingentement
- Négociation de la convention de mise en marché
- Récolte 2026, classement et paiement du sirop
- Récupération des plastiques acéricoles
- Suivi de l'émission de contingent de 2023, 2025 et 2026

Activités

- Animation d'un kiosque aux journées acéricoles, les 6 et 7 février 2026
- Animation d'un kiosque soulignant le 35e du plan conjoint, à l'Exposition agricole de Rimouski
- Collecte et compilation des informations pour le sondage sur l'avancement de la récolte 2026
- Dons de sirop aux banques alimentaires et activités de promotion générique
- Participation au comité de liaison des parcs éoliens PPAW et Madawaska
- Participation aux ateliers de concertation sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie
- Participation aux rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est, du Créneau d'excellence acéricole Bas-Saint-Laurent–Chaudière-Appalaches et de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Portes ouvertes à l'Érablière d'la Bonne Aventure de Saint-Eugène-de-Ladrière, lors de la Journée nationale de l'érable

Président : Justin Plourde
Secrétaire : Mylène Gagnon

Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent

Réunions

Assemblée générale annuelle : 14 octobre 2025
Conseil d'administration : 2 réunions

Autres rencontres

Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec (LÉOQ) : 20 et 21 novembre 2025

Principaux dossiers

- Adhésion à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Agence de vente des agneaux lourds
- Attribution du volume des contrats d'approvisionnement
- Coopérative de solidarité des producteurs d'agneaux du Québec
- Modèle ASRA
- Modification du règlement sur la mise en marché
- Reconquête ovine Est-du-Québec : portrait-diagnostic de la production ovine au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie
- Renouvellement de la convention
- Structure syndicale

Activités

- Journée Ovi-Plus, le 12 décembre 2025
- Tournée des MRC, du 23 au 27 mars 2026 (Bas-Saint-Laurent : 6, Gaspésie : 1)
- Journée Ovi-Plus, le 17 juillet 2026

Président : Alexandre Anctil
Secrétaire : Marc Tétreault / Yan Gosselin



Journée Ovi-Plus tenue à la Bergerie du Grand Méchant Loup de Saint-Cyprien, le 17 juillet 2026. Crédit photo : Julie Dagenais

Les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent

Poussées par un conseil d'administration dynamique et des projets mobilisateurs, les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent ont poursuivi leur engagement à travers des activités de reconnaissance régionales qui leur sont propres et des implications provinciales porteuses de changement. Le bilan positif qu'elles en tirent témoigne de leur pertinence et fait ressortir leur apport indéniable à la profession, en cette Année internationale des agricultrices, décrétée par l'Organisation des Nations unies.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 28 novembre 2025 devant une vingtaine de participants, elles ont accueilli les stagiaires africains de Viens marcher ma terre de l'UPA Développement international. La moitié de cette délégation de huit producteurs de la relève était composée de femmes. Cette rencontre a permis de mettre en évidence des constats immuables quant à la place névralgique des femmes dans les entreprises agricoles et les situations similaires vécues par celles-ci.

Devant 165 convives, les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent ont reconnu huit productrices et producteurs agricoles, partenaires ou familles lors de la 16e édition du Gala reconnaissance « Coup de cœur ». Cette reconnaissance s'est vécue à la fois sur scène et dans l'assiette, par le service de plateaux de bouchées à partager auxquels de nombreux producteurs et transformateurs de la région ont contribué.

Les 14 et 28 mars, la tenue de deux soirées de danse country, à Sainte-Luce et Saint-Jean-de-Dieu, a permis de rassembler un total de 175 personnes et d'amasser 3 005 $ au profit du comité en santé psychologique de la Fédération régionale.

À l'échelle provinciale, les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent ont été représentées par trois déléguées lors de l'assemblée générale annuelle. Elles ont également accompagné Mireille Leclerc, récipiendaire du titre « Agricultrice de l'année 2025 » au Bas-Saint-Laurent, au gala provincial tenu à Drummondville. Six administratrices ont ensuite participé à la Journée interrégionale des Agricultrices du Québec au Centre des congrès de Lévis, le 24 février dernier.

Le travail invisible en agriculture et la charge mentale des agricultrices, sujets de l'heure, ont été abordés lors de plusieurs rendez-vous provinciaux, mais également à l'échelle régionale par la présidente bas-laurentienne, Jessie Rioux, dans le cadre de la rencontre des partenaires en santé psychologique du Bas-Saint-Laurent tenue le 30 avril 2026.

Enfin, le rassemblement des membres prévu prochainement mettra aussi l'accent sur l'Année internationale des agricultrices qui se conclura le 31 décembre 2026. Chaque semaine, une présentation spéciale de portrait d'administratrices permettra de souligner leur apport et de reconnaître leur engagement syndical à améliorer la situation de toutes les femmes en agriculture au Québec.

Présidente : Jessie Rioux

Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud

Au service de plus de 8 000 propriétaires forestiers de la région, le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud a centré son action, en 2025-2026, sur trois priorités : la défense du principe de résidualité, l'accès aux marchés et la protection de la rentabilité des producteurs.

Agence de vente des bois de sciage et de déroulage

À la suite du feu vert de la Cour supérieure du Québec quant au règlement d'Agence de vente des bois de sciage et de déroulage, le Syndicat et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) ont amorcé un processus d'arbitrage de la convention de mise en marché devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le règlement entrera en vigueur lorsque la Régie arrêtera les termes d'une toute première convention en arbitrage. Par souci d'efficacité et d'utilisation responsable des ressources financières et administratives, les parties ont convenu d'un tronc commun avec l'arbitrage de la convention du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec. En 2025, la Régie a réuni les parties à plusieurs reprises. L'arbitrage n'est toujours pas complété et des audiences publiques sont à venir.

Mise en marché

En 2025, la mise en marché a évolué dans un contexte difficile. Du nombre, les tensions commerciales internationales, les pressions tarifaires, la refonte du régime forestier et la hausse des charges ont alimenté un climat d'incertitude dans toute la filière. Malgré l'engorgement des usines de transformation, aux prises avec une baisse de la demande, les opérations du Syndicat ont permis de limiter l'accumulation de bois sur le territoire. Notre mobilisation autour du principe de résidualité a par ailleurs permis de sécuriser l'accès aux marchés pour les producteurs de bois destiné aux pâtes et papiers.

Au terme de l'année, les producteurs de la Côte-du-Sud ont mis en marché près de 750 000 m^3 apparents, une hausse de 15 % par rapport à 2024. Le bois commercialisé par l'entremise de l'Agence de vente a représenté 17 % des volumes transigés, alors que 83 % a été dirigé vers le sciage par les producteurs eux-mêmes, en l'absence d'une convention arbitrée.

L'horizon commercial laisse toutefois entrevoir peu de signes d'amélioration : le Syndicat prévoit un ralentissement important de la mise en marché en 2026, de l'ordre de 10 % à 20 %. Dans ce contexte, il poursuivra ses représentations pour que le bois de la forêt privée conserve sa juste place dans l'approvisionnement des usines.

Président : Pierre Lemieux
Directeur général : Louis-Joseph Roy

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 68 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) travaille toujours à la recherche de nouveaux marchés, à l'amélioration des prix, mais aussi à faire reconnaître l'importance de la forêt privée dans la région. La défense des intérêts socioéconomiques et environnementaux des productrices et producteurs, autant auprès de nos élus que de la population, est la priorité. À ce jour, le Syndicat regroupe environ 8 529 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata, ainsi qu'une partie de la MRC Avignon).

Mise en marché

À l'instar de 2024, l'année 2025 figure parmi les années records du SPFBSL. Notre organisation a toutefois enregistré des baisses de la mise en marché des bois à pâtes, papiers, panneaux et biomasse énergétique, laquelle se chiffrait à 195 440 tmh. L'ensemble des bois produits par les productrices et producteurs forestiers, en incluant le sciage, s'élève à 1 246 352 m^3s, soit une baisse de 9,91 % en 2025 pour une valeur d'environ 96 000 000 $.

Le conflit commercial avec les États-Unis sévit depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Trump. À ce jour, des droits tarifaires de 45,19 % sont imposés aux exportations canadiennes de bois d'œuvre et de 50 % pour les panneaux et les cartons. Depuis le début de 2026, la production de sciage est en légère baisse d'environ 6 % , tandis que celle des pâtes, papiers et panneaux accuse une forte baisse de 38 %.

Dans le contexte de la crise actuelle, l'État devra soutenir le secteur forestier, y compris les productrices et producteurs forestiers, en augmentant l'aide à l'aménagement dans le cadre des programmes existants et dans d'autres outils, tels la mise en place d'un service-conseil en génie forestier, l'imposition du taux distinct de taxation municipale pour les lots forestiers et surtout le respect de la résidualité prévu à la loi.

Président : Michel Lepage
Secrétaire-trésorier : Stéphane Forest



Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Mobiliser Concerter Rayonner

PROJETS DE LA TCBBSL

Résumé des activités 2025-2026

VALORISATION DU SECTEUR



Coordination du PRDB

Organisation des consultations territoriales préparatoires pour le Plan régional de développement bioalimentaire 2026-2031



Campagne J'aime mon marché

Promotion des marchés publics dans les médias



Cultiver le Bas-Saint-Laurent

Déploiement d'une image de marque pour soutenir l'établissement de la relève agricole dans le Bas-Saint-Laurent

PROJETS STRUCTURANTS



Coupons nourriciers

Réalisation de la phase pilote du projet, menée à l'été 2025 dans 4 MRC du Bas-Saint-Laurent



Le Germoir, parcours d'incubation

Complétion d'une 3e cohorte d'entreprises maraîchères



Mise en marché institutionnelle

Publication d'un rapport suite à l'expérimentation de cultivars de légumes de conservation pour le marché institutionnel

TRANSFERT DE CONNAISSANCES



Journée Agrinnovante

Coorganisation de la 1re édition de l'événement, à Mont-Joli



Journée acéricole BSL

Coorganisation de l'événement bas-laurentien, à Témiscouata-sur-le-Lac



Codéveloppement en gestion maraîchère

Lancement d'une 1re cohorte pour ce nouveau programme



Transférer sa ferme

Deux événements organisés dans l'Est et l'Ouest du Bas-Saint-Laurent

DES PROJETS CONCERTÉS POUR DÉVELOPPER LE BIOALIMENTAIRE BAS-LAURENTIEN

MISSION DE LA TCBBSL

Favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier les enjeux déterminants, d'élaborer des solutions collectives et de mettre en place des projets structurants et mobilisateurs pour le développement et le rayonnement du Bas-Saint-Laurent bioalimentaire.

www.tcbbsl.org

Mobiliser · Concerter · Rayonner

Suivez-nous sur LinkedIn et Facebook (@tcbbsl)

Employés de la Fédération régionale 30 septembre 2026

Département	Nom	Fonction
Direction	Claire P. Beaulieu	Directrice régionale
	Manuella Blirando	Directrice des ressources humaines et coordonnatrice du Centre d'emploi agricole
	Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques
	Yan Gosselin	Directeur des services aux producteurs et du développement régional
Vie syndicale	Evelyne Castonguay	Technicienne à la main-d'œuvre
	Chantale Dubé	Conseillère en aménagement du territoire, environnement et faune
	Vincent Dupont	Conseiller en vie associative et préventionniste
	Mylène Gagnon	Conseillère en vie syndicale, aménagement du territoire, agroenvironnement, commercialisation et secrétaire de groupes spécialisés
	Micheline Garon	Conseillère en vie associative et secrétaire adjointe de groupes spécialisés
	Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
	Ousmane Ndiaye	Conseiller en vie syndicale et répondant en formation agricole
	Cathy Ouellet	Secrétaire à la vie syndicale
	Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
	Maxime Paradis	Conseiller aux communications et vie associative
	Marc Tétreault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
	Marc Tétreault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
	Inès Petit	Secrétaire-réceptionniste
Service de comptabilité et fiscalité	Mathieu Bernier	Directeur en fiscalité
	Loic Boa	Technicien en comptabilité et fiscalité
	Brigitte Bond	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
	Isabelle Bourgault	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
	Stéphanie Bourget	Secrétaire
	Julien Brochu	Comptable services fiscaux
	Constance Chénard	Technicienne en comptabilité et fiscalité
	Guy Dionne	Conseiller administratif
	Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité
	Paul Gomis	Technicien en comptabilité et fiscalité
	Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
	Martin Lavoie	Conseiller en comptabilité et fiscalité
	Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
	Kathy Marquis	Conseillère en comptabilité et fiscalité
	Marie-Josée Michaud	Technicienne en comptabilité et fiscalité
	Geneviève Morel	Adjointe administratrive
	Christine Pelletier-Proulx	Assistante-comptable

Notes

Notes